LE PONT SUPÉRIEUR

2022-2023

DE L'ÉTUDIANT-E/STAGIAIRE

Diplôme d'État de professeur de danse

site de Nantes

table des matières

01 Le Pont Supérieur : c'est quoi ?
p.4

02 Vos contacts
p.7

03 Accéder à la formation
p.8

04 Les enseignements
p.11

05 La vie au Pont Supérieur
p.42

06 Bien vivre à Nantes
p.50

© Ernest S Mandap

01. Le Pont Supérieur : c'est quoi ?

LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E /STAGIAIRE

Le Pont Supérieur – pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne-Pays de Loire – est un établissement public de coopération culturelle qui réunit l'État/Ministère de la Culture, les régions Bretagne et Pays de la Loire, la métropole de Brest, les villes de Nantes, Rennes et Angers ainsi que les Universités de Nantes, Rennes 2 et Angers.

École de formation supérieure – labellisée Erasmus + et accréditée par le Ministère de la Culture – Le Pont Supérieur est inscrit dans le réseau des 99 établissements de l'Enseignement Supérieur Culture qui accueille plus de 36 000 étudiants (architecture et paysage, arts plastiques, spectacle vivant, cinéma/audiovisuel et multimédia, patrimoines) dont 3 400 en danse et en musique.

DÉPARTEMENT DANSE (site de Nantes) :
En danse, Le Pont Supérieur propose une formation en deux ans au Diplôme d'État (DE) de professeur de danse (jazz, classique et contemporain), une préparation à l'Examen d'Aptitude Technique (EAT), prérequis pour l'entrée en formation au DE de professeur de danse, ainsi qu'une offre régulière de formation continue. Une attention particulière est portée au développement de liens avec artistes et structures au plan national et international afin que chacun-e puisse enrichir sa posture artistique et, ainsi, pédagogique.

DÉPARTEMENT MUSIQUE (site de Rennes) :
L'établissement forme au Diplôme National Supérieur Professionnel (DNSP) de musicien et au Diplôme d'État (DE) de professeur de musique. Le Pont Supérieur propose également un Master unique en France « Artistes des musiques traditionnelles » en partenariat avec l'UBO.

LES AXES DE TRAVAIL ET DE RECHERCHE DU PONT SUPÉRIEUR :
La relation avec le milieu professionnel est un axe majeur du projet de l'établissement. L'interrégion étant particulièrement riche dans tous les domaines du spectacle vivant, Le Pont Supérieur développe des partenariats multiples au service des étudiantes et étudiants : résidences, mises en situation, expérimentations…

Le travail collectif comme interdisciplinaire dans le développement des collaborations pédagogiques et artistiques danse/musique constitue un autre marqueur de ses formations.

Enfin, Le Pont Supérieur développe des activités de recherche sur l'art, sa transmission et ses liens avec la formation, attentif à sa présence active et son inscription dans les réseaux internationaux.

Exigence artistique, croisements des parcours, des esthétiques et des disciplines, expérimentation et recherche, articulation avec le milieu professionnel interrégional et international, sont les fondamentaux du projet du Pont Supérieur.

Grâce à une équipe de plus de deux cents formateurs, à ses nombreux partenariats avec les structures artistiques et culturelles de son territoire inter-régional, Le Pont Supérieur accompagne vers l'obtention des diplômes dans une juste articulation avec les débouchés professionnels ; il se veut un lieu d'expérimentations et de recherche dont l'enjeu est de transmettre et d'inventer un rapport sensible au monde, un lieu qui permette à chaque étudiante, étudiant, stagiaire d'y développer sa singularité, tout en se constituant ses propres outils au cours de ses apprentissages.

Ce guide contient :

- *un rappel des informations administratives concernant le parcours Diplôme d'État de professeur de danse ;*
- *les informations spécifiques à la première et deuxième année de formation ;*
- *des informations sur la vie au sein de l'établissement et sur la ville de Nantes.*

Les emplois du temps et les dates de contrôles sont communiqués via mail et sur les panneaux d'affichage. Consultez-les fréquemment.

LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E /STAGIAIRE

02. Vos contacts au département danse

Maurice Courchay
directeur du département danse
mcourchay@lepontsuperieur.eu

Edwige Audon
directrice adjointe du département danse
eaudon@lepontsuperieur.eu

Bérénice Nouhaud
assistante administrative du département danse
02 40 89 94 71 / 06 29 84 41 66
bnouhaud@lepontsuperieur.eu

agent-e d'accueil site de Nantes (soirs et WE)
06 99 17 29 99
reservations-nantes@lepontsuperieur.eu

03. Accéder à la formation

3.1 - Prérequis, modalités

Prérequis pour entrer en 1re année :

- être titulaire de l'Examen d'Aptitude Technique (EAT) ou d'une équivalence (cf. Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation, section 1) ;
- être en possession du livret de formation délivré par la DRAC (Direction Régionale des Affaires culturelles) de sa région de domicile.

Prérequis pour entrer en 2e année :

- être titulaire de l'EAT et des UV théoriques (Musique, Histoire de la danse, Anatomie physiologie) ou de leurs équivalences ;
- le livret de formation faisant foi.

Modalités d'admission pour entrer en 1re année :
Admission sur dossier et audition en fonction des places disponibles :

- un dossier de candidature complet avec pièces justificatives
- un cours technique collectif d'une durée d'1h30 à 2h dans l'option choisie – épreuve éliminatoire ;
- un commentaire écrit à partir d'un extrait vidéo danse permettant d'évaluer les aptitudes à ressentir, analyser et réfléchir sur la danse, les qualités rédactionnelles (durée de l'épreuve : 2h) ;
- un entretien avec le jury (constitué de membres de l'équipe pédagogique et artistique) visant à apprécier les motivations du candidat ou de la candidate, son intérêt pour l'enseignement de la danse, sa capacité à s'investir dans un processus de formation supposant un fort engagement physique, intellectuel et sensible, sa capacité à articuler ses besoins propres et ceux d'autrui dans la relation artistique et pédagogique.

Modalités d'admission pour entrer en 2e année :

- pour les personnes ayant effectué leur 1re année au Pont Supérieur : la validation des UV théoriques permet le passage en deuxième année. En cas de non-obtention d'une ou plusieurs UV, la direction du département danse statue, dans le cadre d'un entretien avec la personne concernée, sur la possibilité, au regard de la charge de travail afférente, de passer en 2e année. La personne devra se représenter à la ou aux UV manquantes pendant la suite de son parcours. En revanche, un échec aux trois UV théoriques ne permet pas le passage en 2e année ;
- pour les personnes n'ayant pas suivi la 1re année au Pont Supérieur : admission sur dossier et entretien en fonction des places disponibles.

Délai d'accès :
Au total, environ 5 mois :

- date limite de candidature : 31 mai 2023 ;
- auditions : vendredi 30 juin 2023 (jazz) et le samedi 1er juillet 2023 (contemporain) ;
- Résultats admissions : semaine du 3 juillet 2023 ;
- Rentrée : mercredi 30 août (DE1) et lundi 28 août 2023(DE2).

Tarifs :
En formation initiale :

- Tarifs annuels en formation initiale : 550 € + 20 € de frais de reprographie + 60 € de frais de candidature à l'audition + environ 92 € de CVEC* (attestation à fournir lors de la confirmation d'inscription).

En formation continue :

- 1 950 € par année de formation (sans prise en charge) et 3 900 € (avec prise en charge par un OPCO ou autres organismes financeurs) + 60 € de frais de dossier.

**CVEC = contribution à la vie étudiante et de campus*

3.2 - Objectifs

La formation au Diplôme d'État de professeur de danse proposée par le département danse du Pont Supérieur a pour but de permettre aux étudiant-e-s /stagiaires de se doter des outils indispensables pour s'épanouir dans une carrière de professeur de danse, l'enrichir, la faire évoluer à la rencontre des élèves et publics concernés.

Fondées dans la connaissance et la maîtrise pragmatique des éléments constitutifs de son genre chorégraphique - jazz, contemporain, classique - les compétences doivent converger vers une capacité à mettre sa pratique à distance afin d'accompagner au mieux l'élève danseur-danseuse, dans le respect de son intégrité physique et psychique, à la connaissance de lui-même, de son potentiel expressif et sensible dans l'art de la danse, à son développement, à son dépassement.

Pour ce faire, il devra acquérir, manipuler, expérimenter de manière plurielle des informations relevant de la culture chorégraphique, de l'histoire de la musique et des répertoires musicaux, de l'anatomie-physiologie et de l'analyse du corps dans le mouvement dansé. L'ensemble de ces éléments est approché de manière sensible et en lien quasi systématique avec la pratique de la danse (« *science sans conscience n'est que ruine de l'âme* » – Rabelais, *Pantagruel*).

L'ensemble de ces apports, contenus principaux de la première année de formation (DE1), vient se coupler en deuxième année (DE2) aux outils et à la culture pédagogiques généraux, spécifiques aux genres chorégraphiques et, de manière plus ample, à ceux qui font du spectacle un spectacle vivant.
Vivant au sens où, loin de se conformer aux comportements appris et aux panoplies gestuelles spécifiques, le sujet déploiera ses aptitudes expressives, créatives et relationnelles, sa capacité à les mettre au service d'autrui, l'élève, le public, avec lequel il interagit dans le but de construire, développer, enrichir sa signature artistique et pédagogique.

Une focale en DE1 : la relation à soi
Une focale en DE2 : la relation à l'autre

Pour approfondir, le RNCP : www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13866/

3.3 - Modalités pédagogiques

La formation au Diplôme d'État de professeur de danse, eu égard aux connaissances et compétences visées, se construit sur des systèmes croisés entre pratique et culture artistique et pratique et culture pédagogique. Les contenus des enseignements sont donc nourris d'allers-retours permanents entre apports magistraux (connaissances) et ateliers d'exploration, d'expérimentation et d'appropriation (compétences). Il s'agit par là de stimuler l'affirmation de l'identité de l'apprenant-e, au carrefour des dimensions artistiques et pédagogiques, afin qu'il-elle puisse ajuster son projet à l'interface de ses souhaits propres et des enjeux de l'évolution des contextes et besoins professionnels.

Pour ce faire des partenariats et relations solides étayent les dynamiques de relation entre formation et milieux professionnels, parmi lesquels :

- des structures de création et diffusion (3 CCN de l'interrégion, Théâtre Francine Vasse) ;
- des Conservatoires à Rayonnement Régional, Départemental et Intercommunal ;
- les tissus associatif et privé ;
- l'inspection académique et 3 groupes scolaires nantais.

3.4 - Poursuites d'études

- Formation au Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur de danse (niveau 7 de la certification professionnelle) ;
- Poursuite en L3 dans les cursus universitaires Danses et Arts du spectacle (niveau 6 de la certification).

1.5 - Débouchés professionnels

Le Diplôme d'État de professeur de danse correspond au niveau 5 de la nomenclature de qualification du RNCP 13866 (bac +2).

Le diplôme d'Etat de professeur de danse permet à son titulaire d'enseigner :

- dans des écoles de danse privées ou au sein des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales ;
- dans d'autres structures proposant des enseignements en danse, notamment dans les associations, les établissements socio-culturels et les clubs sportifs ;
- il peut également être amené à enseigner dans des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du Ministère chargé de la culture ou du Ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Dans le secteur privé, le professeur de danse diplômé d'État exerce :

- en tant que salarié de la structure où il enseigne selon la qualification d'emploi définie par la convention collective applicable ;
- sous statut libéral ou d'auto-entrepreneur.

Dans les établissements publics d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales, le-la professeur-e de danse diplômé d'État :

- peut accéder au cadre d'emplois de catégorie B des assistants territoriaux d'enseignement artistique (ATEA) par voie statutaire (concours d'accès à la fonction publique territoriale) ; à ce titre, le Diplôme d'État de professeur de danse est le diplôme requis pour se présenter au concours externe d'accès au grade ;
- dans le cadre d'une évolution de carrière dans la filière artistique de la fonction publique territoriale, il peut accéder par la voie du concours interne au cadre d'emplois de catégorie A des professeurs territoriaux d'enseignement artistique (PTEA) ;
- à défaut, il exerce en tant que contractuel ou vacataire de la collectivité ou de l'établissement public employeur.

LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E /STAGIAIRE

04. Les enseignements

de
1300h
à
1400h
de formation

4.1 - Planning

Formation à temps plein : au total entre 1 300 h et 1 400 h de cours réparties sur deux années de formation. Les cours ont lieu du lundi au vendredi entre 9h et 18h, à l'exception du mercredi après-midi. Certaines modifications exceptionnelles sont possibles (mercredis après-midi, soirées et week-ends). Certains projets artistiques qui jalonneront le parcours de formation peuvent impliquer des déplacements en France ou à l'étranger.

Périodes de vacances :
Une semaine aux vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps, deux semaines à Noël

La présence aux cours est obligatoire (cf. Règlement intérieur). Le travail personnel est indispensable tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Des stratégies d'organisation doivent être mises en place pour faire face aux nombreuses échéances qui jalonnent le parcours.

4.2 - Maquette pédagogique DE1

Les tableaux suivants présentent les enseignements par semestre.
Les Unités d'Enseignement (UE) s'organisent en Enseignements qui forment un tout cohérent eu égard aux compétences visées par chaque UE.
Les UE s'articulent entre elles de manière synchronique et diachronique, le Diplôme d'État de professeur de danse validant un tissage des compétences entre elles au service d'un projet professionnel et de ses enjeux : transmettre l'art de la danse comme culture et comme mode d'expression.

DE1 - semestre 1

Semestre 1		388
UE1-S1 : Culture et Pratique chorégraphique		**98**
UE1-S1-1	Histoire de la danse Occidentale (XVIe au XXe) et de la danse jazz	49h CM
UE1-S1-2	Fondamentaux des spécificités chorégraphiques	27h TD
UE1-S1-3	Outils de captation vidéo	12h TD
UE1-S1-4	Méthodologies de travail	10h TD
UE2-S1 : Outils de compréhension, d'analyse et de gestion sensible du corps humain		**68**
UE2-S1-1	Anatomie-Physiologie du corps humain	42h CM et TD
UE2-S1-2	Ateliers d'exploration corporelle	20h TD
UE2-S1-3	Danse et santé	6h CM et TD
UE3-S1 : Culture et Pratique musicale		**73**
UE3-S1-1	Formation musicale	25h CM et TD
UE3-S1-2	Analyse musicale	38h CM et TD
UE3-S1-3	Ateliers rythme et voix	10h TD
UE4-S1 : Pratiques transversales et Perfectionnement		**149**
UE4-S1-1	Outils de contextualisations dans le cadre du cours et de l'atelier en danse	12h TD
UE4-S1-2	Cours techniques de danse (Mutualisé DE2 et Parcours Prépa)	90h TD
UE4-S1-3	Rencontres artistiques	47h TD

UE1-S1 : Culture et Pratique Chorégraphique

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant-e de connaître la culture chorégraphique, de manière active, patrimoniale et actuelle, de connaître et interroger les éléments fondamentaux de la danse et de son genre chorégraphique, d'être en capacité d'explorer des ressources documentaires plurielles aux fins de les utiliser pour l'élaboration de sa propre pensée, de ses propres projets. L'ensemble de ces éléments est questionné et mis en perspective dans l'ensemble des cours et ateliers reliés aux spécificités chorégraphiques (cours et ateliers des techniques de danse, rencontres artistiques, pédagogie de la danse).

Cette UE renvoie au chapitre I (Disposer des savoirs associés nécessaires à la transmission de son genre chorégraphique) du référentiel national de certification professionnelle.

UE1-S1-1 - Histoire de la danse Occidentale

Virginie GARANDEAU, (49h) CM :

Connaissances historiques :

- moyen-âge - danse de cour - danse baroque ; création du ballet classique - son évolution ;
- le ballet romantique ; la danse française à l'étranger ; les ballets russes ; le néoclassique.

Origines et évolution de la danse jazz et de la musique jazz :

- les précurseurs ;
- la comédie musicale.

Bibliographie :

- Collectif (2000). *L'histoire de la danse, repères dans le cadre du Diplôme d'État.* Paris : CND, Cahiers de la pédagogie
- Jean-Pierre PASTORI (1996). *La Danse, Tome 1 : Du ballet de cour au ballet blanc.* Paris : Gallimard
- Éliane SEGUIN (2003) *Histoire de la danse jazz.* Paris : Chiron Éditeur
- Éliane SEGUIN (2017). *Danse jazz : une poétique de la relation.* Pantin : Recherches - CND
- Sous la direction de Philippe LE MOAL (1999). *Dictionnaire de la danse.* Paris : Larousse
- Site des publications du Centre National de la Danse : https://cnd.notre-billetterie.fr/formulaire?dial=boutique
- Site des ressources vidéo en danse : https://www.numeridanse.tv/accueil

UE1-S1-2 - Fondamentaux labaniens du mouvement dansé

Paméla HARRIS, (27h) TD :

Découverte et acquisition des outils labaniens de l'analyse du mouvement dansé (LMA : Laban Movement Analysis) :

- L'introduction des principes de l'Analyse du Mouvement de Rudolf LABAN et plus particulièrement l'étude de l'EFFORT ;
- L'approfondissement des notions de qualité et de contraste dans les dynamiques du mouvement dansé et de la voix ;
- L'expérimentation des liens entre les dynamiques corporelles et le rythme ;
- L'approfondissement des dynamiques spécifiques des verbes d'action et de mouvement ;
- Une sensibilisation à la Labanotation.

Au service des spécificités chorégraphiques ces outils permettent d'en identifier leurs composantes, leurs combinatoires et les rapports entretenus entre leur émergence historique et leur utilisation à des fins d'expression artistique aujourd'hui.
Ils contribuent à préparer à l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD) durant les semestres 3 et 4.

Bibliographie :

- Rudolf LABAN (1950-2007). *La maîtrise du mouvement.* Paris : Actes Sud, L'art de la danse.
- Site des ressources vidéo en danse : https://www.numeridanse.tv/accueil

LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E / STAGIAIRE

UE1-S1-3 - Outils de captation vidéo

Ingrid FLORIN, (12h) TD :

Se familiariser avec les outils (caméra et logiciels de montage) de la captation vidéo afin de développer des outils complémentaires à l'enregistrement de cours et ateliers, l'analyse de ceux-ci et des réalisations dansées.

UE1-S1-4 - Méthodologie de travail

Céline ROUX, (10h) CM :

Révision des processus de dissertation, Initiation à la recherche documentaire, à l'exploration de sites ressources en danse
- Site des publications du Centre National de la Danse : https://cnd.notre-billetterie.fr/formulaire?dial=boutique
- Site des ressources vidéo en danse : https://www.numeridanse.tv/accueil

UE2-S1 : Outils de compréhension, d'analyse et de gestion sensible du corps humain

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant-e et au stagiaire de connaître l'organisation du corps et l'appareil locomoteur, les grandes fonctions physiologiques. Ceci fonde les premiers pas vers la connaissance de soi en mouvement. Ces éléments trouvent leur écho et prolongement en S3 et S4 (DE2) avec le programme d'AFCMD (analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé).
Ils sont questionnés et mis en perspective dans l'ensemble des cours et ateliers reliés aux spécificités chorégraphiques (Cours et ateliers des techniques de danse, rencontres artistiques). Ils préparent aux outils nécessaires liés à la pédagogie de la danse.
Cette UE renvoie au chapitre I (*disposer des savoirs associés nécessaires à la transmission de son genre chorégraphique*) du référentiel national de certification professionnelle.

UE2-S1-1 - Anatomie-Physiologie du corps humain

Antoine LE BOURHIS, (42h) CM + TD :

Découverte :

- Connaître l'organisation du corps (le tronc, la tête et la nuque, la ceinture scapulaire et les membres supérieurs la ceinture pelvienne et les membres inférieurs) ;
- Connaître l'appareil locomoteur (squelette, fonctionnement des articulations et rôle des ligaments, principales chaînes musculaires et leurs fonctions) ;
- Connaître les grandes fonctions physiologiques du corps (principes et mécanismes de base régissant le corps, équilibre du corps, schéma corporel, mécanismes cardio-pulmonaire et adaptation à l'effort appliqué à la danse).

Bibliographie :

- Blandine CALAIS-GERMAIN (1984 - 2013). *Anatomie pour le mouvement, Tome 1, Introduction à l'analyse des techniques corporelles.* Gap : Éditions désIris.
- Blandine CALAIS-GERMAIN et Andrée LAMOTTE (1990 - 2014). *Anatomie pour le mouvement, Tome 2, Bases d'exercices.* Gap: Éditions désIris.
- Blandine CALAIS-GERMAIN (2005). *Respiration : Anatomie, geste respiratoire.* Gap : Éditions désIris.
- Collectif (2021). *Mémo Visuel de Physiologie Humaine.* Paris : Dunod
- https://anatomie3d.univ-lyon1.fr

UE2-S1-2 - Ateliers d'exploration corporelle et d'étirements

Marjorie DUPRAT, (20h) TD :

L'ensemble des éléments constituant le contenu de l'UE2-1 doit être physiquement exploré et ressenti par l'étudiante, l'étudiant et le stagiaire. Il s'agit donc de permettre, dans cette pratique, la construction de parallèles entre connaissance et expérience de soi, d'en goûter les conséquences sur sa gestion des techniques de danse, d'accroître flexibilité, mobilité, souplesse. Cette approche prépare aussi au travail de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD) et à la lecture du mouvement nécessaire à l'approche pédagogique.

UE2-S1-3 - Danse et santé

Agathe DUMONT, (6h) CM :

Ce module vise à sensibiliser sur les problématiques liées à la santé dans le cadre de pratiques de haut niveau en danse (nourriture, sommeil, échauffement, récupération, suivis). Prendre soin de soi et des autres pour une carrière artistique et pédagogique efficiente et saine. Ce module est relié au enjeux pédagogiques développés en S3 et S4.

Bibliographie :

Sous la direction de Sylvie FORTIN (2008). *Danse et Santé*. Québec : Presses Universitaires de Québec.
Téléchargeable : https://www.puq.ca/catalogue/themes/danse-sante-1646.html

UE3-S1 : Culture et Pratique Musicale

Cette Unité d'enseignement vise à développer une approche sensible des répertoires et des styles afin d'enrichir références et sources musicales. Cette ouverture sensorielle permet d'explorer et développer les possibles relations entre le geste, le mouvement dansé et la musique, enrichissant ainsi sa palette gestuelle, imaginaire, relationnelle. Une connaissance des éléments constitutifs de la musique (rythme, structure, phrasé, mélodie) au travers, entre autres, de l'analyse d'œuvres musicales et de leur partition, est indispensable pour entreprendre une carrière tant artistique que pédagogique. S'initier aux langages musicaux et à leurs systèmes d'écriture est une clef pour tisser des interactions plurielles avec la musique, le musicien, la musicienne, en posture d 'accompagnement ou de création. Ces apports sont questionnés et mis en perspective dans des espaces d'expérimentations corporelles et sensibles. Ils sont reliés aux spécificités chorégraphiques (*cours et ateliers des techniques de danse, rencontres artistiques*). Ils préparent aux outils nécessaires liés à la pédagogie de la danse.
Cette UE renvoie au chapitre I (*disposer des savoirs associés nécessaires à la transmission de son genre chorégraphique*) du référentiel national de certification professionnelle.

UE3-S1-1 - Formation musicale

Hugo MACÉ (25h) CM et TD :

Connaissances de bases solfégiques et pratiques élémentaires :

- Rythmes simples : lecture, reproduction et invention par la voix, les mains, les pieds, les instruments à percussion - caractère binaire ou ternaire - syncope - anacrouse - contretemps - valeur pointée - silence ;
- Dynamiques : piano, crescendo, forte... ;
- Termes musicaux les plus fréquemment employés et leur signification : tempi, signes de reprise, point d'orgue, caractère ;
- Phrasés d'une partition ;
- Perception des hauteurs - initiation polyphonique (contrepoint - canon).

Bibliographie :

- *Cahiers de la pédagogie (2000). La formation musicale des danseurs.* Paris : Les presses du réel.
Téléchargeable : https://www.lespressesdureel.com/ouvrage.php?id=5628&menu=4&from=CND
- Ulrich MICHELS (2000). *Guide illustré de la musique, Tome 1.* Paris : Éditions Fayard
- Ulrich MICHELS (1990). *Guide illustré de la musique, Tome 2.* Paris : Éditions Fayard

UE3-S1-2 - Analyse musicale

Michel BOURCIER (9h), Hugo MACÉ (20h), François RIPOCHE (9h) CM et TD :

Par l'écoute musicale et la connaissance des courants et œuvres des périodes allant du XVIe au XXe siècle, **"Renaissance", "Baroque", "Classique", les débuts du "Romantisme" et les débuts du "Jazz"**.
Il s'agit de stimuler les processus d'affinement :

- de la sensibilité ;
- de la mémorisation ;
- de la concentration ;
- de la réflexion ;
- de l'utilisation plurielle des sources.

Un nombre restreint d'œuvres musicales entrées dans le répertoire chorégraphique doit faire l'objet d'une écoute analytique précise. (Année 21-22 : Jean-Philippe RAMEAU (1683-1764), Pygmalion – Nélée & Myrthis, Duke ELLINGTON (1899-1974) Caravan)

Elle se construit sur :

◊ L'analyse auditive
- Caractère expressif général ;
- Repérage à l'oreille des pulsations au temps, à la mesure, des subdivisions ternaires ou binaires, repérage des carrures musicales ;
- Repérage des changements de tempo et du rubato (ex. : lent, vif, lent).

◊ L'analyse des instruments et des timbres
- Familles d'instruments, caractères des sons concrets, électroniques.

◊ L'analyse du plan dynamique d'une page musicale
- ex.: piano, crescendo, forte, très continu ou comportant des cassures de nuance, de son caractère, de son accentuation.

◊ L'analyse de partition, par la sensibilisation à l'écoute des formes musicales simples (thème et variations, forme "ouverture" - ABA)

◊ L'acquisition du vocabulaire musical

Ce matériel s'incarne dans :

- le repérage et la sensibilisation corporelle à l'écoute des phrasés ;
- la mémorisation et la reproduction corporelle de thèmes mélodiques et rythmiques (par la voix, les mains, les pieds, les instruments à percussion - peau, bois, métal).

Et il se prolonge dans l'UE3-S1-3

UE3-S1-3 - Ateliers rythme et voix

Marianne WAHLI-DELBOS (8h) :

À partir d'une sensibilisation aux outils développés par Emile-Jacques DALCROZE pour une approche corporelle et ludique du rythme et de son écriture.
Ce travail participe au développement des capacités à transcrire gestuellement un court extrait musical en prenant en compte son style, son rythme et ses dynamiques. Il contribue à préparer le couplage des sons articulés avec le mouvement dansé. Les fondements d'un parlé/chanté/dansé sont un des piliers de la relation pédagogique. Ce matériel est donc directement relié au parcours de S3 et S4.

Ressource vidéo :
La méthode Dalcroze : https://www.youtube.com/watch?v=pXJyLu1j59Y

UE4-S1 : Pratiques transversales et Perfectionnement

La danse étant un art vivant, un art du vivant, convoquant disponibilité, imaginaire, conscience et maîtrise corporelle, culture et rencontres, il est indispensable que l'ensemble des apports des 3 précédentes UE soit expérimenté de manière sensible, sensorielle, corporelle. Chaque étape doit permettre à l'étudiant-e /stagiaire de mesurer les conséquences de celle-ci sur sa pratique, sur son projet professionnel. Qu'est-ce qui, de l'histoire de la danse, de l'anatomie-physiologie, de la formation et de la culture musicale, rejaillit sur la manière de prendre un cours de danse, de s'inscrire dans un atelier, et comment ?
Cours des techniques spécifiques, ateliers, rencontres artistiques s'inscrivent donc dans cette nécessité, toujours renouvelée, de découvrir soi et autrui dans l'ensemble des ressources dont chacun dispose et qu'il s'agit, sans cesse, de déployer, explorer, expérimenter.
Cette UE vient nourrir et étayer la relation entre le chapitre I (*disposer des savoirs associés nécessaires à la transmission de son genre chorégraphique*) du référentiel national de certification professionnelle et ses chapitres II (*élaborer un projet pédagogique*) et III (*mettre en œuvre son projet pédagogique*).

UE4-S1-1 - Outils de contextualisation dans le cadre du cours et de l'atelier en danse

Maurice COURCHAY (12h) TD :

Amorcer :
Il s'agit à cet endroit de partager des outils, en stimuler la création, afin d'expérimenter les possibilités d'interaction entre l'ensemble des apports à prédominance théorique et l'expérience et la perception du mouvement dansé. Les connaissances et compétences associées aux 3 UE précédentes prennent toute leur dimension, eu égard au projet de formation, dans leur fonction d'élargir et d'enrichir la conscience de soi en danse, véritable outil tant artistique que pédagogique.

UE4-S1-2 - Cours des techniques de danse (jazz, contemporain, classique)

Mutualisés avec les classes prépa et les étudiant-e-s, stagiaires des DE2 S3 et S4. (90h) TD :

La maîtrise d'une spécificité relève d'un entraînement permanent. Le corps et la sensibilité évoluant sans cesse, il est indispensable qu'une pratique régulière et de haut niveau permette à l'étudiant-e/stagiaire d'entretenir, développer ses compétences spécifiques et vienne nourrir le réservoir de ce dont il dispose pour s'exprimer et transmettre.

UE4-S1-3 - Rencontres artistiques

(47h) TD :

Cœur d'une pratique évolutive, enrichissante, le principe des rencontres artistiques sous forme de séminaire de 25 à 30h avec un-une artiste permet aux étudiant-e-s/stagiaire de rester connecter à la création actuelle, de découvrir de nouveaux univers chorégraphiques. Élargir sa sensibilité, ses expériences corporelles, sa disponibilité physique et intellectuelle, son imaginaire, être en capacité de mesurer les évolutions, les liens entre patrimoines et créations, fait intimement parti de la formation d'un-e enseignant-e qui est avant tout un-une artiste. Chaque saison les artistes intervenant dans ce cadre sont aussi programmés en lien avec l'actualité performative de la Métropole.

DE1 - semestre 2

Semestre 2		298
UE1-S2 : Culture et Pratique chorégraphique		**51**
UE1-S2-1	Histoire de la danse occidentale (XXe et XXIe)	42h CM
UE1-S2-2	Culture chorégraphique et atelier en danse	9h TD
UE2-S2 : Outils de compréhension, d'analyse et de gestion sensible du corps humain		**45**
UE2-S2-1	Anatomie-Physiologie du corps humain	35h CM et TD
UE2-S2-2	Ateliers d'exploration corporelle	10h TD
UE3-S2 : Culture et Pratique musicale		**46**
UE3-S2-1	Formation musicale	21h CM et TD
UE3-S2-2	Analyse musicale	9h CM et TD
UE3-S2-3	Ateliers rythme et voix	16h TD
UE4-S2 : Pratiques transversales et Perfectionnement		**156**
UE4-S2-1	Outils de contextualisations dans le cadre du cours et de l'atelier en danse	12h TD
UE4-S2-2	Cours techniques de danse (mutualisés DE2 et Parcours Prépa)	70h TD
UE4-S2-3	Rencontres artistiques	74h TD

LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E /STAGIAIRE

UE1-S2 : Culture et Pratique Chorégraphique

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant-e de connaître la culture chorégraphique, de manière active, patrimoniale et actuelle, de connaître et interroger les éléments fondamentaux de la danse et de son genre chorégraphique, d'être en capacité d'explorer des ressources documentaires plurielles aux fins de les utiliser pour l'élaboration de sa propre pensée, de ses propres projets. L'ensemble de ces éléments sont questionnés et mis en perspective dans l'ensemble des cours et ateliers reliés aux spécificités chorégraphiques (cours et ateliers des techniques de danse, rencontres artistiques, pédagogie de la danse).

Cette UE renvoie au chapitre I (*disposer des savoirs associés nécessaires à la transmission de son genre chorégraphique*) du référentiel national de certification professionnelle.

UE1-S1-1 - Histoire de la danse Occidentale

Céline ROUX, (42h) CM :

Connaissances historiques :

- ◊ Les précurseurs de la danse contemporaine
  - les principaux courants de la danse contemporaine depuis le début du XXe siècle et ses liens avec l'évolution des arts plastiques - leurs rapports avec la musique ;
  - l'influence des courants allemands et américains.
- ◊ Les courants actuels de la danse en France

Bibliographie :

- Marcelle MICHEL, Isabelle GINOT (1998). *La Danse au XXe siècle*. Paris : Larousse-Librairie de la Danse
- Jean-Pierre PASTORI (1996). *La Danse, Tome 2 : Des ballets russes à l'avant-garde*. Paris : Gallimard
- Sous la direction de Philippe LE MOAL (1999). *Dictionnaire de la danse*. Paris : Larousse

- Site des publications du Centre National de la Danse : https://cnd.notre-billetterie.fr/formulaire?dial=boutique
- Site des ressources vidéos en danse : https://www.numeridanse.tv/accueil

UE1-S2-2 - Culture chorégraphique et atelier en danse

Agathe DUMONT, (9h) TD :

En lien avec la culture chorégraphique, exploration de différents modes d'improvisation et de composition en danse.

UE2-S2 : Outils de compréhension, d'analyse et de gestion sensible du corps humain

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant-e et au stagiaire de connaître l'organisation du corps et l'appareil locomoteur, les grandes fonctions physiologiques. Ceci fonde les premiers pas vers la connaissance de soi en mouvement. Ces éléments trouvent leur écho et prolongement en S3 et S4 (DE2) avec le programme d'AFCMD (analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé).
Ils sont questionnés et mis en perspective dans l'ensemble des cours et ateliers reliés aux spécificités chorégraphiques (cours et ateliers des techniques de danse, rencontres artistiques). Ils préparent aux outils nécessaires liés à la pédagogie de la danse.
Cette UE renvoie au chapitre I (*disposer des savoirs associés nécessaires à la transmission de son genre chorégraphique*) du référentiel national de certification professionnelle.

UE2-S2-1 - Anatomie-Physiologie du corps humain

Antoine LE BOURHIS, 35h (CM + TD) :

Approfondissements :

- Connaître l'organisation du corps (le tronc, la tête et la nuque, la ceinture scapulaire et les membres supérieurs la ceinture pelvienne et les membres inférieurs)
- Connaître l'appareil locomoteur (squelette, fonctionnement des articulations et rôle des ligaments, principales chaînes musculaires et leurs fonctions)
- Connaître les grandes fonctions physiologiques du corps (principes et mécanismes de base régissant le corps, équilibre du corps, schéma corporel, mécanismes cardio-pulmonaire et adaptation à l'effort appliqué à la danse)

Bibliographie :

- Blandine CALAIS-GERMAIN (1984 - 2013). *Anatomie pour le mouvement, Tome 1, Introduction à l'analyse des techniques corporelles*. Gap : Éditions désIris.
- Blandine CALAIS-GERMAIN et Andrée LAMOTTE (1990 - 2014). *Anatomie pour le mouvement, Tome 2, Bases d'exercices*. Gap : Éditions désIris.
- Blandine CALAIS-GERMAIN (2005). *Respiration : Anatomie, geste respiratoire*. Gap : Éditions désIris.
- Collectif (2021). *Mémo Visuel de Physiologie Humaine*. Paris : Dunod
- https://anatomie3d.univ-lyon1.fr

UE2-S2-2 - Ateliers d'exploration corporelle et d'étirements

Marjorie DUPRAT, 20h (TD) :

L'ensemble des éléments constituant le contenu de l'UE2-1 doit être physiquement exploré et ressenti par l'étudiant-e/stagiaire. Il s'agit donc de permettre, dans cette pratique, la construction de parallèles entre connaissance et expérience de soi, d'en goûter les conséquences sur sa gestion des techniques de danse, d'accroître flexibilité, mobilité, souplesse. Cette approche prépare aussi au travail de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD) et à la lecture du mouvement nécessaire à l'approche pédagogique.

LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E /STAGIAIRE

UE3-S2 : Culture et Pratique Musicale

Cette Unité d'enseignement vise à développer une approche sensible des répertoires et des styles afin d'enrichir références et sources musicales. Cette ouverture sensorielle permet d'explorer et développer les possibles relations entre le geste, le mouvement dansé et la musique, enrichissant ainsi sa palette gestuelle, imaginaire, relationnelle. Une connaissance des éléments constitutifs de la musique (rythme, structure, phrasé, mélodie) au travers, entre autres, de l'analyse d'œuvres musicales et de leur partition, est indispensable pour entreprendre une carrière tant artistique que pédagogique. S'initier aux langages musicaux et à leurs systèmes d'écriture est une clef pour tisser des interactions plurielles avec la musique, le musicien, la musicienne, en posture d 'accompagnement ou de création. Ces apports sont questionnés et mis en perspective dans des espaces d'expérimentations corporelles et sensibles.
Ils sont reliés aux spécificités chorégraphiques (cours et ateliers des techniques de danse, rencontres artistiques). Ils préparent aux outils nécessaires liés à la pédagogie de la danse.
Cette UE renvoie au chapitre I (*disposer des savoirs associés nécessaires à la transmission de son genre chorégraphique*) du référentiel national de certification professionnelle.

UE3-S2-1 - Formation musicale

Hugo MACÉ (10h) CM et TD :

Approfondissements solfégiques et pratiques :

- Rythmes simples : lecture, reproduction et invention par la voix, les mains, les pieds, les instruments à percussion - caractère binaire ou ternaire - syncope - anacrouse - contretemps - valeur pointée - silence.
- Dynamiques : piano, crescendo, forte...
- Termes musicaux les plus fréquemment employés et leur signification : tempi, signes de reprise, point d'orgue, caractère.
- Phrasés d'une partition.
- Perception des hauteurs - initiation polyphonique (contrepoint - canon).

Bibliographie :

- *Cahiers de la pédagogie (2000). La formation musicale des danseurs.* Paris : Les presses du réel.
Téléchargeable : https://www.lespressesdureel.com/ouvrage.php?id=5628&menu=4&from=CND
- Ulrich MICHELS (2000). *Guide illustré de la musique, Tome 1.* Paris : Éditions Fayard
- Ulrich MICHELS (1990). *Guide illustré de la musique, Tome 2.* Paris : Éditions Fayard

UE3-S2-2 - Analyse musicale

Michel BOURCIER (6h), François RIPOCHE (3h) CM et TD :

Par l'écoute musicale et la connaissance des courants et oeuvres des répertoires du XIXe au XXIe siècle,
"Post-Romantique", "Moderne et Contemporain", les évolutions stylistiques du "Jazz",
Il s'agit de stimuler les processus d'affinement :

- de la sensibilité ;
- de la mémorisation ;
- de la concentration ;
- de la réflexion ;
- de l'utilisation plurielle des sources.

Un nombre restreint d'œuvres musicales entrées dans le répertoire chorégraphique doit faire l'objet d'une écoute analytique précise.
Oeuvres musicale pour l'année 2022-2023 :
- Johann Sebastian BACH (1685–1750), *Cantate BWV 26*
- Pierre BOULEZ (1925–2016), *Le Marteau sans maître*
- Nina SIMONE (1933-2003), *Nina Simone Sings The Blues*

Elle se construit sur :
◊ **L'analyse auditive**
- Caractère expressif général.
- Repérage à l'oreille des pulsations au temps, à la mesure, des subdivisions ternaires ou binaires, repérage des carrures musicales.
- Repérage des changements de tempo et du rubato (ex. : lent, vif, lent).

◊ **L'analyse des instruments et des timbres**
- Familles d'instruments, caractères des sons concrets, électroniques.

◊ **L'analyse du plan dynamique d'une page musicale,**
- ex.: piano, crescendo, forte, très continu ou comportant des cassures de nuances, de son caractère, de son accentuation.

◊ **L'analyse de partition, par la sensibilisation à l'écoute des formes musicales simples (thème et variations, forme "ouverture" - ABA).**

◊ **L'acquisition du vocabulaire musical.**

Ce matériel s'incarne dans :
- le Repérage et la sensibilisation corporelle à l'écoute des phrasés
- la Mémorisation et la reproduction corporelle de thèmes mélodiques et rythmiques (par la voix, les mains, les pieds, les instruments à percussion - peau, bois, métal).

Et il se prolonge dans l'UE3-S2-3

UE3-S2-3 - Ateliers rythme et Voix

Christian CHAUVET (16h) TD :

Expérimenter la relation entre nommer et ressentir, entre mouvement dansé et parlé/chanté/dansé. Ceci est directement relié à la création de propositions chorégraphiques, à l'incarnation de celles-ci, à l'auto-accompagnement, à l'accompagnement et à la stimulation des élèves.

UE4-S2 : Pratiques transversales et Perfectionnement

La danse étant un art vivant, un art du vivant, convoquant disponibilité, imaginaire, conscience et maîtrise corporelle, culture et rencontres, il est indispensable que l'ensemble des apports des 3 précédentes UE soit expérimenté de manière sensible, sensorielle, corporelle. Chaque étape doit permettre à l'étudiant-e/stagiaire de mesurer les conséquences de celle-ci sur sa pratique, sur son projet professionnel. Qu'est-ce qui de l'Histoire de la danse, de l'anatomie-physiologie, de la formation et de la culture musicale, rejaillit sur la manière de prendre un cours de danse, de s'inscrire dans un atelier, et comment ? Cours des techniques spécifiques, ateliers, rencontres artistiques s'inscrivent donc dans cette nécessité, toujours renouvelée, de découvrir soi et autrui dans l'ensemble des ressources dont chacun dispose et qu'il s'agit, sans cesse, de déployer, explorer, expérimenter.

Cette UE vient nourrir et étayer la relation entre le chapitre I (*disposer des savoirs associés nécessaires à la transmission de son genre chorégraphique*) du référentiel national de certification professionnelle et ses chapitres II (*élaborer un projet pédagogique*) et III (*mettre en œuvre son projet pédagogique*).

UE4-S2-1 - Outils de contextualisation dans le cadre du cours et de l'atelier en danse

Maurice COURCHAY (12h) TD :

Approfondir :
Il s'agit à cet endroit de partager des outils, en stimuler la création, afin d'expérimenter les possibilités d'interaction entre l'ensemble des apports à prédominance théorique et l'expérience et la perception du mouvement dansé. Les connaissances et compétences associées aux 3 UE précédentes prennent toute leur dimension, eu égard au projet de formation, dans leur fonction d'élargir et d'enrichir la conscience de soi en danse, véritable outil tant artistique que pédagogique.

UE4-S2-2 - Cours des techniques de danse (jazz, contemporain, classique)

Mutualisés avec les classes prépa et les étudiant-e-s/stagiaires des S3 et S4 (70h) TD :

La maîtrise d'une spécificité relève d'un entraînement permanent. Le corps et la sensibilité évoluant sans cesse, il est indispensable qu'une pratique régulière et de haut niveau permette à l'étudiant-e/stagiaire d'entretenir, développer ses compétences spécifiques, nourrisse le réservoir de ce dont il dispose pour s'exprimer et transmettre.

UE4-S2-3 - Rencontres artistiques

(74h) TD :

Cœur d'une pratique évolutive, enrichissante, le principe des rencontres artistiques sous forme de séminaire de 25 à 30h avec un-une artiste permet aux étudiant-e-s/stagiaire de rester connecter à la création actuelle, de découvrir de nouveaux univers chorégraphiques. Élargir sa sensibilité, ses expériences corporelles, sa disponibilité physique et intellectuelle, son imaginaire, être en capacité de mesurer les évolutions, les liens entre patrimoines et créations, fait intimement parti de la formation d'un-e enseignant-e qui est avant tout un-une artiste. Chaque saison les artistes intervenant dans ce cadre sont aussi programmés en lien avec l'actualité performative de la Métropole.

4.3 - Maquette pédagogique DE2

Les tableaux suivants présentent les enseignements par semestre.
Les Unités d'Enseignement (UE) s'organisent en Enseignements qui forment un tout cohérent eu égard aux compétences visées par chaque UE.
Les UE s'articulent entre elles de manière synchronique et diachronique, le Diplôme d'État de professeur de danse validant un tissage des compétences entre elles au service d'un projet professionnel et de ses enjeux : transmettre l'art de la danse comme culture et comme mode d'expression.

DE2 - semestre 3

Semestre 3		392
UE5-S1 : Outils d'analyse sensible du mouvement et du comportement humain		99
UE5-S1-1	Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé	59h TD
UE5-S1-2	Développement psychologique de l'enfant et de l'adolescent	15h CM et TD
UE5-S1-3	Développement psychomoteur de l'enfant et de l'adolescent	9h CM et TD
UE5-S1-4	Danse et santé	6h CM et TD
UE6-S1 : Pédagogie et didactique		183
UE6-S1-1	Méthodologie de construction, de conduite et d'évaluation d'un cours de danse	64h CM et TD
UE6-S1-2	Méthodologie de construction, de conduite et d'évaluation d'un cours	40h CM et TD
UE6-S1-3	Outil de lecture et d'analyse de pratique	12h TD
UE6-S1-4	Outil de lecture et d'analyse de pratique avec les jeunes enfants	25h TD
UE6-S1-5	Perfectionnement technique	42h TD
UE7-S1 : Pratiques pré-professionnelles		98
UE7-S1-1	Ateliers de Conduite de cours et ateliers spécifiques, Mises en situation	40h TD
UE7-S1-2	Ateliers de Conduite de cours et ateliers en milieu scolaire, Mises en situation	40h TD
UE7-S1-3	Réalisation artistique personnelle - Solo et outils vidéo	18h TD
UE8-S1 : Pratiques transversales		12
UE8-S1-1	Méthodologie de Recherche	6h CM
UE8-S1-2	Connaissance des milieux professionnels et contrats de travail	6h CM

LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E /STAGIAIRE

UE5-S3 : Outils d'analyse sensible du mouvement et du comportement humain

Comprendre le mouvement humain dans ses différents arcanes est indispensable pour une pratique respectueuse de l'intégrité physique et psychologique de l'élève, de la danseuse, du danseur.
Cette UE questionne, en apportant des outils, à quels endroits intégrité et expression convergent vers l'épanouissement du sujet et son rayonnement artistique.
Elle constitue le pilier sur lequel se fonde l'obligation légale d'être titulaire d'un diplôme d'état pour enseigner la danse.
Cette UE renvoie aux chapitres II (*élaborer un projet pédagogique*) et III (*mettre en œuvre son projet pédagogique*) du référentiel national de certification professionnelle.

UE5-S3-1 - Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé

Valentine VUILLEMIER et Robert LE NUZ (59h) TD :

Application, expérimentation des connaissances d'anatomie et de physiologie aux mouvements spécifiques de la danse chez l'enfant et chez l'adulte. Une analyse fonctionnelle doit donner aux professeur-e-s la possibilité de repérer les difficultés majeures de l'élève, en termes d'organisation posturale principalement, et d'accompagner les remédiations. L'approche d'éléments liés à des pathologies possibles, dues à la pratique intensive de la danse, doit permettre aux professeur-e-s de remplir un rôle de prévention et de dépistage afin, le cas échéant, d'orienter l'élève vers un spécialiste autorisé.

S3 : apports des éléments fondamentaux liés à l'organisation du corps humain et de sa relation au(x) mouvement(s).
Rapport entre systèmes de représentation du sujet, émotions et actions corporelles sensibles.

Bibliographie :
- Odile ROUQUET (1991). *La Tête aux Pieds.* Paris : La recherche en mouvement

UE5-S3-2 - Développement psychologique de l'enfant et de l'adolescent

Sylvie TESSIER (15h) CM et TD :

Éléments de base des processus de développement affectif et cognitif de l'être humain dans les premières phases de sa vie jusqu'à l'adolescence. Il s'agit principalement dans ce cadre d'ouvrir à des dimensions jusque-là non conscientisées par l'étudiant-e/stagiaire et qui impacte la relation pédagogique.

Bibliographie :
- Catherine TOURRETTE, Michèle GUIDETTI (2018). *Introduction à la psychologie du développement : Du Bébé à l'Adolescent.* Paris : Dunod
- Jacqueline BIDEAUD, Olivier OUDÉ, Jean-Louis PEDINIELLI (2015). *L'homme en développement.* Paris : PUF
- Alain BRACONNIER, Daniel MARCELLI (1998). *L'adolescence aux mille visages.* Paris : Odile Jacob.

UE5-S3-3 - Développement psychomoteur de l'enfant et de l'adolescent

Mathieu BELAUD (9h) CM et TD :

Connaissance du développement neuro-psychomoteur de l'enfant et de l'adolescent. Connaissances élémentaires de neurophysiologie et psychophysiologie du comportement moteur :

- domaine de la perception, sensation psychomotrice,
- image du corps, schéma corporel,
- habileté et capacité motrices, rapport entre efficacité motrice et finalité artistique.

Bibliographie :

- Josianne LACOMBE (2012). *Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans : Approche théorique et activités corporelles.* Louvain-la-Neuve : de boeck

UE5-S3-4 - Danse et Santé

Agathe DUMONT, (6h) CM :

Suite au module de l'UE2-S1-3 qui visait à donner au sujet les outils de "sa bonne santé" (nourriture, sommeil, échauffement, récupération, suivis) dans une pratique qui implique le corps à un haut niveau d'exigence; celui-ci vise à développer les moyens de la sensibilisation d'autrui, élèves et futurs élèves, aux bonnes pratiques en matière de santé. On passe d'une stratégie orientée vers "le soi" à une stratégie orientée vers "l'autrui". Il est directement relié aux enjeux pédagogiques développés dans chacun des cours et ateliers s'inscrivant dans une progression au long cours.

Bibliographie :

Sous la direction de Sylvie FORTIN (2008). *Danse et Santé*. Québec : Presses Universitaires de Québec.
Téléchargeable : https://www.puq.ca/catalogue/themes/danse-sante-1646.html

UE6-S3 : Pédagogie et Didactique

Point de convergence et de rayonnement du processus de formation, l'apport des outils fondateurs des pédagogies spécifiques, en lien avec les étapes de progression du sujet élève, donne aux étudiant-e-s et stagiaires à la fois les éléments des langages chorégraphiques et des techniques qui les constituent, leurs articulations et les repères pour les transmettre et accompagner l'élève dans l'appropriation de ceux-ci au service de son expression artistique. De la construction de séquences d'apprentissages dans leurs dimensions techniques et artistiques, en mobilisant l'ensemble de savoirs et compétences associées (S1, S2, AFCMD), à la prise en compte des réalités de l'élève et l'évaluation de sa progression, cette UE doit aussi stimuler l'engagement dans des pratiques associées (spectacles, lectures et recherches, rencontres artistiques, démarches transversales avec d'autres arts comme la musique, le théâtre, les arts plastiques, ...). "Nourrir une progression" passe par "nourrir l'individu" sur les plans, non seulement corporel et technique, mais aussi sensible, imaginaire et intellectuel.
Cette UE renvoie aux chapitres II (*élaborer un projet pédagogique*) et III (*mettre en œuvre son projet pédagogique*) du référentiel national de certification professionnelle.

UE6-S3-1 - Méthodologie de construction, de conduite et d'évaluation d'un cours de danse

(64h) CM et TD :
Danse JAZZ : Daniel HOUSSET (coordinateur), Patricia GREENWOOD-K, Audrey BALAVOINE
Danse CONTEMPORAINE : Rosine NADJAR (coordinatrice), Claire DUFOIS

- Découverte et expérimentation des processus d'apprentissage en fonction de l'âge et du niveau des élèves.
- Développement technique spécifique à chaque option (à partir de 8 ans) et acquisition de leurs vocabulaires.
- Acquisition des outils fondamentaux généraux et spécifiques permettant l'émergence et le développement des aptitudes corporelles et artistiques en lien avec les principaux savoirs associés (culture chorégraphique, anatomie-physiologie, formation musicale, AFCMD)
- Acquisition d'outils fondamentaux permettant de créer et nourrir une collaboration féconde avec un-e musicien-ne accompagnateur-ice
- Approche de la notion de progression pédagogique en phase avec l'âge, le niveau, le contexte et le projet de l'élève :
  - objectifs, moyens, modalités, modes d'évaluation ;
  - construction et conduite d'un cours, d'un atelier, le cas échéant avec un-e musicien-ne accompagnateur-ice, en stimulant chez l'élève la possibilité d'être acteur-ice de ses apprentissages.

Bibliographie :

- Les Cahiers de la pédagogie - Collectif (2016). *Les acquisitions techniques en danse contemporaine.* Paris : Les presses du réel.
Téléchargeable : https://www.lespressesdureel.com/ouvrage.php?id=5620&menu=4&from=CND
- Les Cahiers de la pédagogie - Collectif sous la direction d'Odile COUGOULE (2007). *Enseigner la danse jazz.*
Téléchargeable : https://www.cnd.fr/fr/products/250-enseigner-la-danse-jazz

UE6-S3-2 - Méthodologie de construction, de conduite et d'évaluation d'un cours/atelier d'éveil et d'initiation à la danse

(40h) CM et TD :
Edwige AUDON (responsable pédagogique), assistantes : Lara L'HERMITTE, Ludivine ROCABOY, Manon ROBIN

Maîtrise des processus d'apprentissage en fonction de l'âge et du niveau des élèves
Éveil (4 à 6 ans)
Capacité à favoriser chez l'élève la découverte personnelle d'éléments simples et capacité à utiliser le jeu et à stimuler la créativité pour faciliter l'expression artistique et corporelle.
Initiation (6 à 8 ans)
À partir de la poursuite du développement des aptitudes créatrices et de la sensibilité, capacité à aider l'élève à construire sa maîtrise corporelle ; introduction des premiers éléments fondamentaux constitutifs des techniques de danse.
Approche de la progression pédagogique spécifique à cette étape du développement de l'enfant :

- objectifs, moyens, modes d'évaluation ;
- élaboration d'un programme ;
- construction et conduite d'un cours/atelier en lien, le cas échéant, avec le projet d'établissement de la structure employeur, les enjeux de l'éducation nationale en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC).

Bibliographie :

- Cahier de la pédagogie - Collectif (2017). *L'éveil et l'initiation à la danse.* Paris : les presses du réel.
Téléchargeable : https://www.cnd.fr/fr/products/259-l-eveil-et-l-initiation-a-la-danse
- Isabelle HERNANDEZ (2019). *L'enfant danseur : Apprendre à Apprendre.* Librairie Sauramps Montpellier Polygone. http://www.saltabat.com/lenfant-danseur-apprendre-a-apprendre/
- Véronique DEREUX (2005). *L'éveil à la danse chez le jeune enfant.*

UE6-S3-3 - Outils de lecture et d'analyse de pratique, (12h) CM et TD :

Danse JAZZ : Daniel HOUSSET (coordinateur), Patricia GREENWOOD-K, Audrey BALAVOINE
Danse CONTEMPORAINE : Rosine NADJAR (coordinatrice), Claire DUFOIS

Présentation et analyse des différents supports (matériel pédagogique, grilles de lecture et d'évaluation, stratégies de regard/perception, stratégies posturales, ...) qui seront exploités dans les temps d'analyse de pratique liées aux mises en situation pédagogiques durant le S4. Ces outils, en lien avec les savoirs associés, la relation au/à la musicien-ne accompagnateur-rice, à la musique et à l'environnement sonore, contribuent de l'évolution des éléments déployés et expérimentés dans l'UE7. Ils nourrissent la progression du/de la futur-e enseignant-e en danse par leur contextualisation dans les différentes pratiques préprofessionnelles.

UE6-S3-4 - Outils de lecture et d'analyse de pratique en situation scolaire

(25h) TD :

Edwige AUDON (responsable pédagogique), assistantes : Lara L'HERMITTE, Ludivine ROCABOY, Manon ROBIN

Présentation et analyse des différents supports (matériel pédagogique, grilles de lecture et d'évaluation, stratégies posturales et spatiales, éléments de regard et de perception) qui seront exploités dans les temps d'analyse de pratique liées aux mises en situation pédagogiques durant le S4. Ces outils contribuent à l'évolution des éléments déployés et expérimentés dans l'UE7, ils nourrissent la progression du/de la futur-e enseignant-e en danse par leur contextualisation dans les différentes pratiques pré-professionnelles.

UE6-S3-5 - Perfectionnement technique

(42h) TD :

Danse JAZZ : Daniel HOUSSET (coordinateur), Patricia GREENWOOD-K, Audrey BALAVOINE

Danse CONTEMPORAINE : Rosine NADJAR (coordinatrice), Claire DUFOIS

Le cours dit "technique" est à la base des processus d'assimilation des langages associés aux spécificités chorégraphiques. C'est dans l'expérience, au long cours réitérée, que l'artiste élabore et complète ses possibilités d'expression sensible, les outils de la découverte et de la maîtrise de soi. Ces temps de cours sont la possibilité pour l'artiste chorégraphique et, de fait, l'artiste enseignant-e, de sans cesse approfondir ce qui fonde sa pratique et, dans le contexte de l'expérimentation, l'appropriation et la déclinaison et l'ajustement des processus de transmission, il en permet la mise en perspective.

Les cours techniques de perfectionnement, d'une durée de 1h30, sont un prélude systématique aux cours et ateliers relevant directement de l'acquisition des outils et compétences pédagogiques, cible principale du dispositif de formation. Ils sont dispensés par les professeur-e-s en charge de la pédagogie de la danse, régulièrement accompagnés par un-e musicien-ne, afin d'optimiser les liens entre pratique pédagogique et pratique artistique, pratique pour soi et pratique pour l'autre.

UE7-S3 : Pratiques pré-professionnelles

Grâce aux partenariats, contractualisés par convention, avec le milieu scolaire et avec différentes structures d'enseignement de la danse au niveau national (écoles des tissus associatif et privé, écoles relevant de la fonction publique territoriale), les étudiant-e-s et stagiaires bénéficient des moyens nécessaires, en contextes réels, pour construire et affiner leurs outils et compétences pédagogiques et artistiques découverts et expérimentés dans le cadre de l'UE6. La mutualisation de certains éléments des dispositifs de formation (Parcours Prépa, DE1 et DE2) permet une initiation intra-muros à l'ensemble des enjeux et outils pédagogiques.
Le stage de tutorat permet une immersion complète pendant 4 semaines dans les réalités professionnelles de l'enseignement de la danse.
Cette UE renvoie aux chapitres II (*élaborer un projet pédagogique*) et III (mettre en œuvre son projet pédagogique) du référentiel national de certification professionnelle.

UE7-S3-1 - Ateliers de conduite de cours et ateliers spécifiques, mises en situation

(40h) TD

Danse JAZZ : Daniel HOUSSET (coordinateur), Patricia GREENWOOD-K, Audrey BALAVOINE

Danse CONTEMPORAINE : Rosine NADJAR (coordinatrice), Claire DUFOIS

Essentiellement liés à la pratique de l'enseignement de la danse en fonction des contextes, âges et niveaux d'apprentissage, l'ensemble de ces cours et ateliers doivent permettre à l'étudiant-e/stagiaire de manipuler, explorer, ajuster, enrichir, faire évoluer l'ensembles des contenus des UE6-S3-1 et 3; la notion d'improvisation est à cet égard un support à apprivoiser. Par un jeu permanent de consignes plurielles introduites par les formateur-rice-s et d'essais/feed-back avec les collègues de promotion, l'étudiant-e/stagiaire construit les bases du système de référence personnel qui lui permettra de cheminer dans sa profession de manière fluide, adaptative et évolutive.

LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E /STAGIAIRE

UE7-S3-2 - Ateliers de conduite de cours et ateliers en milieu scolaire, mises en situation

(40h) TD

Edwige AUDON (responsable pédagogique), assistantes : Lara L'HERMITTE, Ludivine ROCABOY, Manon ROBIN

Essentiellement liés à la pratique de l'enseignement de la danse en fonction des contextes, âges et niveaux d'apprentissage, l'ensemble de ces cours et ateliers doivent permettre à l'étudiant-e de manipuler, explorer, ajuster l'ensemble des contenus des UE précédentes. Par un jeu permanent d'essais/feed-back des formateur-rice-s et de ses collègues de promotion l'étudiant-e/stagiaire construit les bases du système de référence personnel qui lui permettra de cheminer dans sa profession de manière fluide, adaptative et évolutive.

UE7-S3-3 - Réalisation artistique personnelle (solo et formation montage vidéo), travail personnel et apports vidéo

Ingrid FLORIN (18h) TD :

Stimulé par un élément extérieur à soi, le "regard d'artiste" renvoi au regard sensible que la personne peut porter sur le monde et qui révèle en elle des espaces de perception nouveaux. Véritable processus heuristique, l'exposition à une œuvre plastique, architecturale, littéraire, théâtrale, à un paysage, à la lecture d'une biographie, d'un pamphlet etc., peut stimuler la création d'un (nouvel) objet artistique, ici chorégraphique et vidéographique, réalisation artistique personnelle.

Articulant courant(s) esthétique(s) dans lequel l'étudiant-e/stagiaire s'est formé avec les modes d'expression personnels qu'il-elle se forge, il s'agit d'accueillir dans cette démarche ce que l'objet "source" déclenche comme aventures intérieures, reliant connaissances, mémoires émotionnelles, imaginaires multiples. Cette dynamique de disponibilité à ses perceptions, associée à des modalités organisationnelles propres, engendre la création d'une œuvre tierce, manifestée dans un langage corporel fruit de la rencontre entre "l'objet de regard" et l'intimité de l'artiste-étudiant-e/stagiaire.

L'ensemble des outils dont dispose le spectacle vivant (rapport à l'espace, scénographie, éclairages, rapport à la musique, aux univers sonores et à la parole, rapport aux imaginaires corporels etc.) permet de construire la palette qui donnera vie à une séquence chorégraphique originale.

Montage vidéo :
Le montage vidéo est l'une des clés la plus fondatrice et inévitable de la réalisation vidéographique dans ses dimensions artistiques. Comprendre le fonctionnement d'un logiciel basique de montage est accessible lorsqu'il est intuitif. Il sera alors nécessaire pour toutes et tous d'utiliser le logiciel I-movie pour celles et ceux qui ont un Macintosh (intégré à l'ordinateur), ou de télécharger le logiciel Filmora vidéo pour celles et ceux qui ont un PC. Le but étant d'avancer dans la même direction.

Lors de cette formation, ce compagnonnage « ciné-chorégraphique » a pour objectif de comprendre les outils à utiliser lors des diverses pratiques de la vidéo en studio de danse, en extérieur, au théâtre etc... Ces outils cinématographiques auront pour but de « penser la danse pour la caméra », d'en définir pédagogiquement les différents moyens techniques tels que : les plans séquences, le cadre, la gestion de la lumière, les possibilités rythmiques dans le montage etc.

UE8-S3 : Apports et pratiques transversaux

S'inscrire dans un environnement professionnel, pouvoir y vivre et s'y épanouir, évoluer, rester curieux, suppose l'acquisition de quelques éléments qui relèvent de la connaissance et de la recherche.
Maîtriser l'écriture et sa structuration, le montage de projets, la capacité à faire des recherches en phase avec ceux-ci, tels sont les enjeux de cette UE8.
Cette UE renvoie aux chapitres II (*élaborer un projet pédagogique*) et III (*mettre en œuvre son projet pédagogique*) du référentiel national de certification professionnelle.

UE8-S3-1 - Méthodologie recherche et élaboration mémoire

Céline ROUX (6h) CM :

Document d'une vingtaine de pages, à élaborer sur la deuxième année, le mémoire doit permettre à l'étudiant-e/stagiaire de faire le point sur un domaine qui lui tient à cœur et qui lui permet d'évoluer dans sa pratique artistique et pédagogique. Ce travail peut devenir pour lui un point d'ancrage qu'il développera dans le cadre de son enseignement ou sur lequel il souhaite s'appuyer pour étayer sa démarche artistique et pédagogique. Les outils méthodologiques apportés doivent concrètement permettre à l'étudiant-e/stagiaire de répondre à cette demande et à la fonction qu'elle revêt dans le dispositif de formation.

UE8-S3-2 - Connaissance des milieux professionnels et contrats de travail

Jérome SOULIÉ (6h), CM :

Indispensables pour construire son activité professionnelle, les outils déclinés et expliqués sur le site du Centre National de la Danse.
Ces fiches pratiques, le droit, sont introduits et étayés par Jérome SOULIÉ
www.cnd.fr/fr/page/106-droit , particulièrement le chapitre "réglementation de l'enseignement"
- Enseignement de la danse dans le secteur privé
- Enseignement de la danse dans la fonction publique territoriale
- Statut d'auto-entrepreneur

Site officiel proposé par l'Urssaf pour le statut micro-entrepreneur : www.autoentrepreneur.urssaf.fr
Guide pratique de l'auto-entrepreneur : *Auto-entrepreneur : ce qu'il faut savoir*
CCI - Chambre de commerce et d'industrie : www.cci.fr/web/auto-entrepreneur/le-regime-micro-entrepreneur

DE2 - semestre 4

Semestre 4		284
UE5-S2 : Outils d'analyse sensible du mouvement et du comportement humain		**28**
UE5-S2-1	Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé	28h TD
UE6-S2 : Pédagogie et didactique		**80**
UE6-S2-1	Mises en situation et Analyse de pratique	32h TD
UE6-S2-2	Mises en situation et Analyse de pratique jeunes enfants	25h TD
UE6-S2-3	Perfectionnement technique	23h TD
UE7-S2 : Pratiques pré-professionnelles		**155**
UE7-S2-1	Conduite de cours et ateliers spécifiques, Mises en situation	53h TD
UE7-S2-2	Conduite de cours et ateliers en milieu scolaire, Mises en situation	50h TD
UE7-S2-3	Stage de tutorat en école de danse	40h TD
UE7-S2-4	Réalisation artistique personnelle - Réalisation vidéographique	12h TP
UE8-S2 : Pratiques Transversales		**21**
UE8-S2-1	Accompagnement Mémoire	6h TD
UE8-S2-2	Pluriactivité et montage de projet	15h CM

UE5-S4 : Outils d'analyse sensible du mouvement et du comportement humain

Comprendre le mouvement humain dans ses différents arcanes est indispensable pour une pratique respectueuse de l'intégrité physique et psychologique de l'élève, de la danseuse, du danseur. Cette UE questionne, en apportant des outils, à quels endroits intégrité et expression convergent vers l'épanouissement du sujet et son rayonnement artistique. Elle constitue le pilier sur lequel se fonde l'obligation légale d'être titulaire d'un Diplôme d'État pour enseigner la danse.
Cette UE renvoie aux chapitres II (*élaborer un projet pédagogique*) et III (*mettre en œuvre son projet pédagogique*) du référentiel national de certification professionnelle.

UE5-S4-1 - Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé

Valentine VUILLEMIER et Robert LE NUZ (28h) TD :

Application, expérimentation des connaissances d'anatomie et de physiologie aux mouvements spécifiques de la danse chez l'enfant et chez l'adulte. Une analyse fonctionnelle doit donner aux professeur-e-s la possibilité de repérer les difficultés majeures de l'élève, en termes d'organisation posturale principalement, et d'accompagner les remédiations. L'approche d'éléments liés à des pathologies possibles, dues à la pratique intensive de la danse, doit permettre aux professeurs-e- de remplir un rôle de prévention et de dépistage afin, le cas échéant, d'orienter l'élève vers un spécialiste autorisé.

S4 : Mises en situation exploratoires en lien avec les contextes d'application (cours de différents niveaux et ateliers), analyse des pratiques.

Bibliographie :

- Odile ROUQUET (1991). *La Tête aux Pieds*. Paris : La recherche en mouvement

UE6-S4 : Pédagogie et Didactique

Point de convergence et de rayonnement du processus de formation, l'apport des outils fondateurs des pédagogies spécifiques, en lien avec les étapes de progression du sujet élève, donne aux étudiant-e-s et stagiaires à la fois les éléments des langages chorégraphiques et des techniques qui les constituent, leurs articulations et les repères pour les transmettre et accompagner l'élève dans l'appropriation de ceux-ci au service de son expression artistique. De la construction de séquences d'apprentissages dans leurs dimensions techniques et artistiques, en mobilisant l'ensemble de savoirs et compétences associées (S1, S2, AFCMD), à la prise en compte des réalités de l'élève et l'évaluation de sa progression, cette UE doit aussi stimuler l'engagement dans des pratiques associées (spectacles, lectures et recherches, rencontres artistiques, démarches transversales avec d'autres arts comme la musique, le théâtre, les arts plastiques etc. "Nourrir une progression" passe par "nourrir l'individu" sur les plans non seulement corporel et technique, mais aussi sensible, imaginaire et intellectuel.
Cette UE renvoie aux chapitres II (*élaborer un projet pédagogique*) et III (*mettre en œuvre son projet pédagogique*) du référentiel national de certification professionnelle.

UE6-S4-1 - Analyse de pratique (posture d'observation et de feed-back) dans le cadre des mises en situation

(32h) TD :
Danse JAZZ : Daniel HOUSSET (coordinateur), Patricia GREENWOOD-K, Audrey BALAVOINE
Danse CONTEMPORAINE : Rosine NADJAR (coordinatrice), Claire DUFOIS

Invité-e à se placer dans différentes postures d'observation l'étudiant-e/stagiaire apprivoise et met en jeu, au service du professeur-e en situation d'enseignement, les outils de l'analyse du déroulé d'une séance en s'appuyant, aussi, sur les savoirs associés, la relation au/à la musicien-ne accompagnateur-rice, à la musique et à l'environnement sonore.
Cette "gymnastique" du regard, de la perception et du ressenti vient nourrir sa réflexivité au service de sa capacité à construire et transmettre un cours.

UE6-S4-2 - Mises en situation et analyse de pratique en situation scolaire

(25h) TD :
Edwige AUDON (responsable pédagogique), assistantes : Lara L'HERMITTE, Ludivine ROCABOY, Manon ROBIN

Invité-e à se placer dans différentes postures d'observation l'étudiant-e/stagiaire apprivoise et met en jeu, au service du professeur-e en situation d'enseignement, les outils de l'analyse du déroulé d'une séance.
Cette "gymnastique" du regard, de la perception et du ressenti vient nourrir sa réflexivité au service de sa capacité à construire et transmettre un cours, conduire un atelier.

UE6-S4-3 - Perfectionnement technique

(23h) TD :
Danse JAZZ : Daniel HOUSSET (coordinateur), Patricia GREENWOOD-K, Audrey BALAVOINE
Danse CONTEMPORAINE : Rosine NADJAR (coordinatrice), Claire DUFOIS

Le cours dit "technique" est à la base des processus d'assimilation des langages associés aux spécificités chorégraphiques. C'est dans l'expérience, au long cours réitérée, que l'artiste élabore et complète ses possibilités d'expression sensible, les outils de la découverte et de la maîtrise de soi. Ces temps de cours sont la possibilité pour l'artiste chorégraphique et, de fait, l'artiste enseignant-e, de sans cesse approfondir ce qui fonde sa pratique et, dans le contexte de l'expérimentation, l'appropriation et la déclinaison et l'ajustement des processus de transmission, il en permet la mise en perspective.
Les cours techniques de perfectionnement, d'une durée de 1h30, sont un prélude systématique aux cours et ateliers relevant directement de l'acquisition des outils et compétences pédagogiques, cible principale du dispositif de formation. Ils sont dispensés par les professeurs en charge de la pédagogie de la danse, régulièrement accompagnés par un musicien, afin d'optimiser les liens entre pratique pédagogique et pratique artistique, pratique pour soi et pratique pour l'autre.

UE7-S4 : Pratiques pré-professionnelles

Grâce aux partenariats, contractualisés par convention, avec le milieu scolaire et avec différentes structures d'enseignement de la danse au niveau national (écoles des tissus associatif et privé, écoles relevant de la fonction publique territoriale), les étudiant-e-s et stagiaires bénéficient des moyens nécessaires, en contextes réels, pour construire et affiner leurs outils et compétences pédagogiques et artistiques découverts et expérimentés dans le cadre de l'UE6. La mutualisation de certains éléments des dispositifs de formation (Parcours Prépa, DE1 et DE2) permet une initiation intra-muros à l'ensemble des enjeux et outils pédagogiques.
Le stage de tutorat permet une immersion complète pendant 4 semaines dans les réalités professionnelles de l'enseignement de la danse.
Cette UE renvoie aux chapitres II (*élaborer un projet pédagogique*) et III (*mettre en œuvre son projet pédagogique*) du référentiel national de certification professionnelle.

UE7-S4-1 - Conduite de cours et ateliers spécifiques (posture de l'enseignant-e en danse), mises en situation

(53h) TD
Danse JAZZ : Daniel HOUSSET (coordinateur), Patricia GREENWOOD-K, Audrey BALAVOINE
Danse CONTEMPORAINE : Rosine NADJAR (coordinatrice), Claire DUFOIS

Dans le prolongement du premier semestre (S3), l'enjeu est là d'affiner la maîtrise des outils et processus découverts par l'expérimentation en situation de transmission.
C'est aussi la période durant laquelle les outils de lecture et d'analyse des cours dans leurs dimensions plurielles deviennent co-constitutifs des processus de construction, de conduite et d'animation des cours et ateliers pilotés par les étudiant-e-s et stagiaires, rendant ainsi possible adaptation et improvisation. Ces temps doivent aussi permettre à l'étudiant-e/stagiaire de développer sa capacité à exposer ses choix, partis pris et postures.

UE7-S4-2 - Conduite de cours et ateliers en milieu scolaire, mises en situation,

(50h) TD
Edwige AUDON (responsable pédagogique), Assistantes : Lara L'HERMITTE, Ludivine ROCABOY, Manon ROBIN

Dans le prolongement du premier semestre (S3), l'enjeu est là d'affiner la maîtrise des outils et processus découverts par l'expérimentation en situation de transmission préprofessionnelle.
C'est aussi la période durant laquelle les outils de lecture et d'analyse des cours dans leurs dimensions plurielles deviennent co-constitutifs des processus de construction, de conduite et d'animation des cours et ateliers pilotés par les étudiant-e-s et stagiaires.

UE7-S4-3 - Stage de tutorat en école de danse

(40h) Stage :

Immergé dans une situation réelle, l'étudiant-e/stagiaire ajuste, confronte et confirme les systèmes de référence amorcés en interne, accompagné-e par la tutrice, le tuteur qui l'accueille et lui confie sa classe.
De manière plus précisée, il s'agit durant ce parcours de :

- Mettre en perspective et confronter les enseignements et approches découverts en intra-muros ;
- Vivre et observer la réalité professionnelle de l'enseignement de la danse ;
- Donner des cours dans la pleine réalité des milieux d'enseignement, de leurs publics et de leurs contextes ;
- Participer à la vie d'un département danse, d'une école dans ses fonctions et actions artistiques, pédagogiques, territoriales et, le cas échéant, institutionnelles ;
- S'initier aux enjeux de « l'action et de la médiation culturelle » et à la dimension éventuelle de « pôle ressource ».

Dans ce cadre, la fonction du tuteur-ice contribue au tuilage entre milieu de la formation et milieu professionnel.

Cette étape doit en outre permettre d'envisager l'élaboration d'un programme d'enseignement artistique (en lien avec, le cas échéant, le projet d'établissement d'une structure employeur). Ce processus se tisse avec les apports des UE 7 et 8, particulièrement concernant les éléments légaux et organisationnels qui encadrent et réglementent la profession (UE8-S1etS2-2).

UE7-S4-4 - Réalisation artistique personnelle vidéographique à partir du Solo et apports vidéo de UE7-S1-3

Travail personnel, accompagnement (12h) TD et entretiens.

Réaliser et valoriser son travail artistique tout en le déployant, le questionnant, voire le réinventant, grâce à l'outil vidéo amène, à cette étape, à la réalisation d'un nouvel « objet artistique ». Poupée russe qui intègre, dialectise l'objet d'inspiration source, la démarche de création chorégraphique avec les ressources liées aux possibilités de la captation et du montage vidéo.
Processus en lien direct avec les apports et réalisation de UE7-S1-3.
Des temps d'accompagnements individuels sont mis en place à la demande de l'étudiant-e/stagiaire.

UE8-S4 : Apports et pratiques transversaux

Grâce aux partenariats, contractualisés par convention, avec le milieu scolaire et avec différentes structures d'enseignement de la danse au niveau national (écoles des tissus associatif et privé, écoles relevant de la fonction publique territoriale), les étudiant-e-s et stagiaires bénéficient des moyens nécessaires, en contextes réels, pour construire et affiner leurs outils et compétences pédagogiques et artistiques découvertes et expérimentés dans le cadre de l'UE6. La mutualisation de certains éléments des dispositifs de formation (Parcours Prépa, DE1 et DE2) permet une initiation intra-muros à l'ensemble des enjeux et outils pédagogiques.
Le stage de tutorat permet une immersion complète pendant 4 semaines dans les réalités professionnelles de l'enseignement de la danse.
Cette UE renvoie aux chapitres II (*élaborer un projet pédagogique*) et III (*mettre en œuvre son projet pédagogique*) du référentiel national de certification professionnelle.

UE8-S4-1 - Accompagnements individuels au mémoire

Céline ROUX (6h) CM :

Accompagnements lié à l'élaboration et à la finalisation du mémoire, sa soutenance.

LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E /STAGIAIRE

UE8-S4-2 - Pluriactivité et montage de projet

Jérôme SOULIÉ (5h) CM, Sonia SOULAS (9h) TD :

Indispensables pour construire son activité professionnelle, les outils déclinés et expliqués sur le site du Centre National de la Danse. Fiches pratiques et droit, sont introduits et étayés par Jérome SOULIÉ
https://www.cnd.fr/fr/page/106-droit , particulièrement le chapitre "réglementation de l'enseignement":
- Convention collective ECLAT - anciennement convention collective de l'animation ;
- Cumul d'activités des professeurs de danse
- Notions de pluriactivité et micro-entreprise

Site officiel proposé par l'Urssaf pour le statut micro-entrepreneur : www.autoentrepreneur.urssaf.fr
Guide pratique de l'auto-entrepreneur : *Auto-entrepreneur : ce qu'il faut savoir*
CCI - Chambre de commerce et d'industrie : www.cci.fr/web/auto-entrepreneur/le-regime-micro-entrepreneur

Sonia SOULAS accompagne les étudiant-e-s et stagiaires à faire le lien, dans le cadre de l'élaboration d'un projet, entre leurs désirs et enjeux pédagogiques et artistiques, les réalités et besoins territoriaux, les nécessités contractuelles et les montages financiers.

4.4 - Modalités d'évaluation

Contrôles semestriels :
Les étudiant-e-s et stagiaires sont informés des processus d'évaluation (modalités et temporalités). Elles et ils disposent des items permettant de situer leur progression au regard des attentes du cursus.
Un bilan évaluatif semestriel, qui prend en compte les critères communiqués par le collège de l'inspection de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA), est réalisé par UV.
Chacune des UV constitutives du Diplôme d'État de professeur de danse s'obtient avec une moyenne de 10 sur 20 constituée pour partie d'une note de contrôle continu (CC) et d'une de contrôle terminal (CT).
Il est indispensable d'avoir obtenu les 3 UV théoriques (livret de formation faisant foi) pour pouvoir présenter l'UV de Pédagogie.
L'obtention des 4 UV débouche sur la délivrance du Diplôme d'État.

Pour ce qui est des UV théoriques cette part est de 50% CC et de 50% CT

La note du contrôle continue est basée sur :
- la présence, l'engagement et la progression au sein de la formation ;
- différents travaux pratiques et artistiques réalisés durant le parcours de formation adaptés à chacune des UV ;
- les examens blancs qui jalonnent le parcours (1 par semestre en DE1).

UV d'Histoire de la danse

Pour l'UV d'Histoire de la danse sont ainsi notées 8 rédactions et un exposé en sous-groupe, deux examens au format de l'épreuve terminale, l'ensemble ventilé sur les deux semestres.

La grille d'évaluation du CC et du CT est basée sur les repères, suivants :
- Compréhension du sujet (capacité à cadrer le sujet, à proposer les développements qu'il appelle) ;
- Connaissances mobilisées (ampleur et exactitude des notions et situations mobilisées à l'appui des développements proposés, mise en perspective et contextualisation dans l'histoire générale de la danse et dans les enjeux artistiques, politiques et sociaux) ;
- Capacité d'organisation du discours (clarté de l'exposé, cohérence des raisonnements) ;
- Capacité à construire un point de vue personnel.

L'épreuve terminale est, quant à elle, constituée de 20 questions de cours appelant une réponse simple (coeff.2) et d'une dissertation (coeff.3), temps imparti : 4h

UV de Formation Musicale

Pour l'UV de Formation Musicale sont notés un exposé biographique, une présentation chorégraphique construite à partir d'une partition et deux examens blancs ventilés sur les deux semestres.

La grille d'évaluation du CC et du CT est basée sur les repères suivants qui s'articulent avec la structure de l'épreuve terminale, celle-ci visant à retracer la fonction de cet axe dans la formation du professeur de danse, répartis comme suit :

Improvisation dansée et analyse d'un extrait d'œuvre issue de la culture occidentale tiré au sort parmi 40 extraits possibles (du XVIe siècle à nos jours) :
- Capacité à transcrire en mouvement un court extrait musical (capacité d'improvisation, créativité, engagement dans le mouvement, rigueur d'exécution) ;
- Présentation du parti-pris pour l'improvisation (clarté de l'exposé, pertinence des arguments étayant les choix) ;
- Présentation et analyse de l'œuvre (présentation générale et identification des caractéristiques).

Mémorisation et reproduction corporelle et vocale :
- Exactitude de la reproduction mélodique à la voix seule (respect de la durée, des valeurs de temps et nuances) ;
- Exactitude de la reproduction rythmique à la voix seule (respect de la durée, des valeurs de temps et nuances) ;
- Précision de la reproduction mélodique corporelle (respect de la durée, visibilité des élans et repos de la phrase) ;
- Précision de la reproduction rythmique corporelle (respect de la durée, des appuis, des durées dans les transferts de poids).

Lecture rythmique :
- Capacité à lire un rythme simple (respect des valeurs de temps, respect des nuances) ;
- Réponses aux questions sur des notions élémentaires de solfège ;
- Analyse d'un extrait tiré au sort issu d'une des 3 œuvres imposées au programme (communiquées en début de saison par le collège de l'inspection) :
  - » Éléments relatifs au contexte de création de l'œuvre (époque et actualité artistique du moment)
  - » Éléments relatifs au/à la compositeur-rice (ampleur de la production, lien avec d'autres compositeur-rice-s, inscription dans un courant artistique, lien avec la création chorégraphique)
  - » Éléments relatifs à l'œuvre (style, forme, caractéristiques fines de l'extrait écouté)
  - » Analyse de l'œuvre (connaissances générales, capacité à construire un point de vue personnel)

Temps de mise en loge 30mn, durée de l'épreuve orale : 30mn.

UV d'Anatomie-Physiologie

Pour l'UV d'Anatomie-physiologie sont notés, outre l'engagement dans le processus de formation, les deux examens blancs.

La grille d'évaluation du CC et du CT est basée sur les repères suivants qui s'articulent avec la structure de l'épreuve terminale, celle-ci visant à retracer la fonction de cet axe dans la formation du professeur-e de danse, répartis comme suit :
- Connaissances de l'organisation du corps (capacité à repérer, localiser, mobiliser et nommer les différentes parties du corps en lien avec le mouvement dansé) ;
- Connaissances de l'appareil locomoteur (capacité à définir avec finesse les qualités du mouvement) ;
- Connaissances des grandes fonctions physiologiques du corps (capacité à relier fonction physiologique et adaptation à l'effort) ;
- Maitrise du sujet (exactitude et complétude des éléments exposés, précision de la terminologie utilisée) ;
- Capacité de restitution (clarté de l'exposé, cohérence des raisonnements) ;
- Capacité d'appropriation (exactitude des exemples utilisés pour illustrer le propos, des applications pratiques évoquées).

Temps de mise en loge avec un sujet choisi parmi 2 tirés au sort : 30mn, durée de l'épreuve orale : 15mn.

UV de Pédagogie

En ce qui concerne l'UV de pédagogie, celle-ci est validée à 10/20. Cette note est composée à 40% par le Contrôle Continu (CC) et à 60% par le Contrôle Terminal (CT).

Le CC prend en compte :
- La présence, l'engagement et la progression durant le parcours de formation et ce pour chacun des items principaux à savoir pédagogie enfants, AFCMD, pédagogie spécifique ;
- Une note pour la rédaction du compte rendu de tutorat et une pour sa soutenance ;
- Une note pour la rédaction du mémoire et une pour sa soutenance ;
- Une note pour une réalisation artistique et vidéographique personnelle.

Cette moyenne valant pour une note

- Un examen blanc en condition réelle

Le CT est organisé comme suit :
- Une épreuve de pédagogie enfant dans le cadre d'une mise en situation de 30mn avec des enfants de l'âge correspondant au niveau demandé (Éveil de 4 à 6 ans, Initiation de 6 à 8 ans) ;
- Une épreuve de développement technique et artistique dans le cadre d'une mise en situation de 50mn avec des élèves correspondant au niveau demandé (Cycle 1, Cycle 2, Cycle 3) ;
- Un entretien de 30mn équitablement réparti entre commentaires et précisions sur le cours enfants, commentaires et précisions sur le développement technique et artistique, échanges de portée générale sur le projet professionnel de la candidate, du candidat.

Les grilles d'évaluation du CC et du CT sont basées sur les repères suivants qui s'articulent avec la structure de l'épreuve terminale, et les compétences requises pour l'obtention du Diplôme d'État de professeur de danse. Elles se répartissent comme suit :

Pédagogie Enfants :

- Capacité à favoriser chez l'élève la découverte personnelle, à stimuler sa créativité (notamment en éveil) ;
- Capacité à accompagner l'élève dans l'amorce d'une construction corporelle (notamment en initiation) ;
- Capacité à nommer, formaliser les processus et les étapes de progression des élèves ;
- Capacité de mobilisation de méthodes de travail, de supports en cohérence avec les objectifs d'acquisition choisis par le candidat (petits groupes, traversées, etc. ; musique, tissus, balles, etc.) ;
- Capacité d'adaptation des propositions pédagogiques en fonction des réponses des élèves ;
- Capacité à identifier les risques corporels impliqués par la situation ;
- Capacité à établir une relation de collaboration avec le musicien et à impliquer les élèves dans l'écoute de la proposition musicale ;
- Qualité de l'adresse aux élèves et de la conduite du groupe (intonation, modulation de la voix, rythme de la parole, clarté des consignes, adéquation du comportement par rapport aux élèves).

Pédagogie du développement technique et artistique :

- Capacité à construire un cours dans une dynamique de progression (mener un travail technique, savoir le développer en utilisant l'espace, le temps, les dynamiques, lui donner une progression et pouvoir proposer un enchaînement dansé) ;
- Capacité à proposer, selon la discipline concernée, un travail d'atelier ou d'exercices spécifiques en relation avec le cours ;
- Capacité à ajuster les propositions au niveau et à l'âge des élèves (pertinence par rapport à l'âge, au niveau des élèves-sujets, par rapport à la réponse corporelle qu'ils apportent aux propositions) ;
- Capacité à repérer les facteurs de risques pour une prévention efficace ;
- Capacité à varier les modalités de travail (petits groupes, traversées, diagonales, manèges, etc. ; ré-itération, variantes dans les pas et les choix musicaux ; etc.) ;
- Capacité à conduire la dimension musicale du cours (aptitude à établir une relation de collaboration avec le/la musicien-ne, à impliquer les élèves dans l'écoute de la proposition musicale, à impulser et à dynamiser le déroulement musical des exercices en cohérence entre les musiques sollicitées et les apprentissages proposés) ;
- Capacité à mobiliser sa culture chorégraphique à l'appui des propositions faites (références concernant le travail abordé, l'enchaînement proposé, le répertoire exploré, illustration des propos par des exemples) ;
- Qualité de l'adresse aux élèves et de la conduite du groupe (intonation, modulation de la voix, rythme de la parole, clarté des consignes, adéquation du comportement par rapport aux élèves) ;
- Qualité de la remédiation (rectification d'une position inappropriée, explicitation d'un mécanisme fonctionnel, recommandation quant à une manière de faire, une modalité d'exécution, pertinence des interventions) ;
- Capacité à développer le sens artistique des élèves.

Entretien :

- Clarté des enjeux relatifs à l'éveil et à l'initiation ;
- Clarté des enjeux relatifs à la progression technique et artistique ;
- Capacité d'auto évaluation (identification de ses points forts et points faibles) ;
- Motivation pour l'enseignement de la danse ;
- Capacité de réponse aux questions (pertinence, complétude) ;
- Capacité d'expression orale (mode d'adresse, précision des termes utilisés, clarté des énoncés).

Évaluation des enseignements par les étudiants/étudiantes/stagiaires

À l'issue de l'année écoulée, un questionnaire en ligne est envoyé par mail aux étudiant-e-s/stagiaires afin qu'ils ou elles puissent exprimer et transmettre leurs avis concernant les enseignements reçus. Ces résultats sont ensuite synthétisés et pris en compte afin d'améliorer les stratégies et contenus pédagogiques.
L'efficacité de ce dispositif repose sur l'importance des contributions.

LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E /STAGIAIRE

05. La vie au Pont Supérieur

5.1 - Les locaux du département danse

Jours et horaires des accès aux locaux pour les étudiantes, étudiants, stagiaires :
- du lundi au vendredi de 8h30 à 21h.
- samedi (sur réservation) : 10h-16h
- dimanche (sur réservation) : 12h-17h.

Par créneaux de 2h. Inscription sur tableau au 1er étage du bâtiment pour les studios dédiés au Pont Supérieur (104, 201, 202, 401)

Le site de Nantes, situé 4bis rue Gaëtan Rondeau 44200 Nantes, a été construit en 2015. Le bâtiment est mutualisé avec le Conservatoire de Nantes.

Il se compose comme suit :

Au rez-de-chaussée (R) :
- 10 bureaux administratifs
- 1 loge d'accueil
- 1 salle de pause
- 1 salle de visioconférence / réunion

Au R+1 :
- 1 salle de répétition servant aux enregistrements (110)
- 1 salle informatique (107)
- 1 salle de répétition avec piano (108)
- 2 salles de répétition destinées aux musiques actuelles (109 et 106)
- 1 local régie servant à l'enregistrement
- 1 salle de pratiques collectives servant aux cours théoriques (104)
- 1 foyer des étudiant-e-s
- 1 local destiné à l'association des étudiant-e-s

Au R+2 :
L'ensemble de l'étage, à savoir :
- 2 studios de danse (201, 202)
- 2 grands vestiaires
- 1 loge professeur-e-s
- 1 petit vestiaire

Au R+3 :
L'ensemble de l'étage, à savoir
- 1 salle de pratiques collectives servant aux cours théoriques (301)
- 1 salle de travail servant aux travaux individuels (302)
- 1 salle de stockage

Au R+4 :
- 1 studio de danse (401)
- Les locaux de stockage, la loge des professeur-e-s, le sanitaires et les vestiaires sont mutualisés avec le Conservatoire de Nantes

Les R+5 et R+6 sont utilisés par le Conservatoire de Nantes à l'exception d'une salle de détente étudiante au 5e étage (salle 503).

L'ouverture des locaux le soir et le week-end permet aux étudiant-e-s et stagiaires de travailler en dehors des cours.
Fermeture : trois semaines en août et une semaine en décembre.

[LE PONT SUPÉRIEUR - SITE DE NANTES]

[JARDIN D'HIVER]

[SALLE 104]

[STUDIO 201 / TRANSFORMABLE EN BOÎTE NOIRE]

[STUDIO 202]

[STUDIO 401]

5.2 - Le BEPS

Le BEPS, **Bureau des Étudiant-e-s du Pont Supérieur**, est une association qui a pour but de favoriser les échanges artistiques et pédagogiques entre les étudiant-e-s, stagiaires, diplômés du Pont Supérieur – Pôle d'Enseignement Supérieur Spectacle Vivant Bretagne Pays de Loire. Elle permet l'utilisation des locaux du Pont Supérieur de Nantes et/ou Rennes. Elle peut porter administrativement les activités artistiques et pédagogiques de ses membres.

Le siège social est fixé au Pont Supérieur, 4bis rue Gaëtan Rondeau, 44200 Nantes.

L'association se compose de :
- Membres actifs ou adhérent-es
- Membres bienfaiteur-rice-s

Pour faire partie de l'association, il faut être étudiant-e, stagiaire, ancien-ne étudiant-e ou ancien-ne stagiaire du Pont Supérieur, et s'acquitter d'une cotisation annuelle.

Le BEPS porte diverses initiatives, notamment dans le cadre des appels à projets CVEC du CROUS permettant le financement d'actions ponctuelles correspondant aux thématiques suivantes : accompagnement social, la culture, le vivre-ensemble, la pratique sportive, le développement durable, la citoyenneté et la santé.

Chaque année de nouvelles élections entre étudiantes, étudiants, stagiaires ont lieu pour désigner les membres du bureau (président, secrétaire, trésorier).

5.3 - Les délégué-e-s de promotion et les représentant-e-s au CA

Les délégué-e-s de promotion : élection organisée par le département danse en octobre de l'année universitaire
Les représentant-e-s des étudiants au conseil d'administration : élection organisée par la direction administrative et financière du Pont Supérieur au mois d'octobre de l'année universitaire.

Rôle : porter la parole de la communauté étudiante et stagiaire au sein du conseil d'administration du Pont Supérieur (1 vote par titulaire)

3 titulaires et 3 suppléant-e-s :
1 binôme titulaire/suppléant-e : DE DANSE
1 binôme titulaire/suppléant-e : DE MUSIQUE
1 binôme titulaire/suppléant-e : DNSPM

5.4 - Charte égalité Femmes - Hommes

En sa qualité d'établissement public d'enseignement supérieur accrédité Le Pont Supérieur s'inscrit dans la démarche impulsée par le Ministère de la Culture et s'engage à mener et faire vivre en son sein une réflexion en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, et plus généralement pour affirmer son refus de toute forme de discrimination, de harcèlement et de violence.
Le Pont Supérieur est engagé dans la diffusion d'une culture de l'égalité auprès des étudiantes et étudiants, des stagiaires, de l'ensemble des équipes administratives, pédagogiques, artistiques et de ses partenaires pour lutter contre les stéréotypes et ouvrir le champ des carrières.

Découvrir :
la charte du Pont Supérieur
la procédure de signalement interne
guide pour prévenir les violences sexuelles et sexistes : guide à destination de la communauté étudiante de l'enseignement supérieur artistique et culturel

LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E / STAGIAIRE

5.5 - Ressources bibliographiques

La procédure d'emprunt d'un ouvrage bibliographique :

- Consulter le fond documentaire sur le site du Pont Supérieur
- S'adresser par mail ou directement au bureau du coordinateur technique Cheikh ANTA DIAGNE cadiagne@lepontsuperieur.eu pour un emprunt
- Lui déposer un chèque de caution de 50 € (ordre trésor public) au premier emprunt (encaissé au bout de deux rappels si non retour ou perte/destruction de l'ouvrage)
- Durée de l'emprunt : 15 jours, possiblement renouvelables
- Les chèques sont restitués en fin d'année

06. Bien vivre à Nantes

LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E /STAGIAIRE

Le département danse du Pont Supérieur est situé à Nantes, grande métropole de l'Ouest de la France, dans la Région Pays de la Loire, à une heure de la côte atlantique et à deux heures en TGV de Paris. Reconnue pour son dynamisme économique, sa qualité de vie, son dynamisme culturel et son soutien à la création contemporaine, Nantes a été désignée Capitale européenne de l'innovation en 2019 par la Commission européenne.

Éclectisme des paysages et du patrimoine, dynamisme et diversité des propositions culturelles, qualité du cadre de vie saluée par le titre de Capitale verte de l'Europe, valent à Nantes d'être régulièrement classée en tête du palmarès des villes où il fait bon vivre. Métropole dynamique, Nantes est parmi les meilleures dans les classements qualitatifs de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante.

6.1 - Se loger

Consulter le Guide "Se loger sur Nantes" : Guide logement en Pays de Loire. Guide réalisé par le CRIJ des Pays de Loire, lieu de ressources et d'écoute pour la jeunesse.

Contacter le CROUS de Nantes-Pays de la Loire : https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/
Les étudiantes et les étudiants du Pont Supérieur peuvent faire une demande de logement étudiant auprès du CROUS. Il n'est pas indispensable d'être boursier pour effectuer cette demande. Il existe plusieurs résidences universitaires à Nantes gérées par le CROUS, notamment sur l'île de Nantes, à quelques minutes du Pont Supérieur.
Le Pont Supérieur est habilité auprès du CROUS, de ce fait vous pouvez faire des demandes de bourses et/ou de logement.
Ces demandes doivent être effectuées sur le site du CROUS de votre région d'origine.

La Caisse d'Allocations Familiales : https://www.caf.fr

Les aides au logement sont attribuées par la Caisse d'allocations familiales (CAF) sur des critères sociaux (ressources, situation familiale, nature du logement etc.).

6.2 - Se soigner

Les bons réflexes : le compte Ameli (régime général)
Il est important de renseigner et mettre à jour vos informations sur votre compte Ameli (adresse postale, RIB, médecin référent) afin de pouvoir bénéficier de tous les services auxquels vous avez le droit.
Samu (urgences médicales) : 15 (poste fixe) ou 112
Pompiers : 18 (poste fixe) ou 112
SOS Médecins : 36 24
Pharmacies de garde : 32 37

Service de santé des étudiants SUMPPS : 02.40.37.10.50 et 10.69
Maison des services
110, bd Michelet BP.32238 44322 NANTES Cedex 3
accueil.sumpps@univ-nantes.fr

Annuaire des professionnels de santé : http://annuairesante.ameli.fr/
Annuaire des centres de soin (hôpitaux, centres de santé...) : http://annuairesante.ameli.fr/

Planning familial : 02 40 20 41 51
Lieu d'information et d'aide sur la sexualité, la contraception, la maternité, l'IVG
http://www.planning-familial.org

Des associations assurent des consultations gratuites de **médecines alternatives** :
AlterSoin pour Tous 44 : https://altersoin.jimdo.com/

Dispositifs de soutien psychologique
Les BAPU : Bureaux d'Aide Psychologique Universitaires, sont des centres de consultation ouverts à tous les étudiants et étudiantes qui souhaitent une aide psychologique.
Les consultations sont entièrement prises en charge par la sécurité sociale et les mutuelles, sans avance de frais.
Retrouvez sur le site soutien-etudiant.info un ensemble de conseils ainsi qu'un répertoire des services de soutien psychologique pour tous et toutes, par académie.

L'INSAART **:** Le Pont Supérieur et l'INSAART, institut de soin et d'accompagnement pour les artistes et techniciens, ont mis en place des rendez-vous confidentiels d'écoute et de soutien psychologique afin d'accueillir et soulager leurs difficultés grâce à une écoute active par des psychologues qui ont une expertise dans les métiers du spectacle vivant.
https://www.insaart.org/espace-etudiants-pont-sup
Projet rendu possible grâce au soutien exceptionnel de la Région Bretagne qui a attribué, dans le cadre d'un appel à projet, une aide financière aux frais engagés par Le Pont Supérieur pour mettre en place ces actions de solidarité envers les étudiantes, étudiants, stagiaires.

6.3 - Demander une aide financière

CROUS :
Concernant les bourses, la campagne pour les demandes de bourses via le CROUS est ouverte de la mi-janvier à la mi-mai.
Instructions pour les demandes de bourses sur le site internet du CROUS :
Cocher la case « Arts et Architecture »
Etablissement : EPPC PES Bretagne Pays de la Loire
Académie/département : Nantes (Loire Atlantique)
https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/

Les aides sociales du CROUS :
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 17h - Accueil téléphonique : 9h à 13h au 2 Boulevard Guy Mollet - Nantes
https://www.crous-nantes.fr/aides-sociales/
Solliciter une aide d'urgence
Service social du CROUS : 02 40 37 13 39
Approche globale de votre situation sociale
Sur rendez-vous, secrétariat : lundi, mercredi et jeudi : 9h à 12h/14h à 16h, vendredi 9h à 12h.

Conseil Régional des Pays de la Loire :
Voir les mesures d'aide à la sécurisation des parcours de formation mis en œuvre par la Région Pays de Loire, dont les bourses ou fonds social régional d'urgence.
http://www.paysdelaloire.fr/services-en-ligne/aides-regionales/

Pour les stagiaires : https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/remuneration-des-stagiaires-de-la-formation-professionnelle-continue

Département de Loire-Atlantique :
https://www.loire-atlantique.fr/44/jeunesse/le-fonds-d-aide-aux-jeunes-faj-individuel/c_1277824
https://www.loire-atlantique.fr/44/jeunesse/jeunesse/c_1154918

Pour les stagiaires : https://www.loire-atlantique.fr/44/insertion-emploi/l-aide-individuelle-a-la-formation-aif/c_1277928

Nantes Métropole :
https://metropole.nantes.fr/aides-financieres

Les aides/dispostifs du Gouvernement :
Les AGORAé, des épiceries solidaires pour une aide alimentaire.
Le prêt étudiant garanti par l'État
Sur Emmaüs Connect, des recharges mobile / clés 4G pour votre accès à internet.
Aides pour vos projets culturels et artistiques

Pour en savoir plus sur les aides à la formation continue :
https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-dispositifs-de-financement-de-la-formation-continue-46264

6.4 - Se déplacer

Transports en commun, covoiturage, 2 roues
TAN : https://www.tan.fr/ (tarification solidaire en fonction des revenus)
TER Pays de la Loire : www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire (tarif jeune, stages et demandeurs d'emploi)
Covoiturage Aléop : https://aleop.paysdelaloire.fr/aleop-cest-aussi-le-covoiturage
Blablacar : https://www.blablacar.fr/
Vélocampus : www.velocampus.net Prêt longue durée d'un vélo aux étudiant-e-s pour leurs déplacements utilitaires; atelier de réparation; actions et les animations sur les campus
Aides à l'achat vélo cargo : https://metropole.nantes.fr/aide-achat-velo-cargo#serviceTocEntry0

Aides au permis de conduire :
https://www.loire-atlantique.fr/44/jeunesse/l-aide-au-financement-du-permis-de-conduire-pour-les-jeunes/c_1154102
https://www.etudiant.gouv.fr/fr/financement-du-permis-de-conduire-1624

Réparation de véhicule, mécanique
Atao - Réparation vente de véhicules, de vélos, garage solidaire, http://www.atao- insertion.fr/
Lycée La Joliverie : 02 40 80 25 80 - Réparation et entretien de véhicules
Association L'Atelier (Pour apprendre à entretenir sa voiture) - http://association.latelier.free.fr/
Mécanord - Rue Alfred de Vigny - 44300 Nantes – Tél : 02 40 76 56 70 - Atelier mécanique auto mis à disposition des usagers

6.5 - Profiter de la culture à tarif réduit

Carte blanche : https://metropole.nantes.fr/carte-blanche
CartS : https://metropole.nantes.fr/services/culture-loisirs-sports/offres-services-culturels/reductions-sorties-culturelles#serviceTocEntry0
E.PASS Jeunes Culture-Sport : https://www.infos-jeunes.fr/dispositifs/epass-jeunes-culture-sport-pays-de-la-loire

LE PONT SUPÉRIEUR

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Instagram : @lepontsuperieur
Facebook danse : @lepontsuperieur
Facebook musique : @lepontsuperieur.musique
Twitter : @lepontsuperieur
Youtube
Linkedin